5e ANNÉE — T. 10 N° 224 — 22 DÉCEMBRE 1923

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 60
Abonnements : Six mois, 11 fr.; un an, 20 fr. Etranger, 13 et 25 fr.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris*, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

LES MAITRES DE L'HEURE

L'actualité de Louis Veuillot [1]

Après les bouleversements qui ont secoué la patrie jusqu'aux profondeurs de l'âme, la pensée française a besoin de se ressaisir aux esprits dirigeants. Dans le double domaine de la culture et de l'action, nous sommes en plein effort. Exaltée et libérée par la victoire, l'intelligence nationale est impatiente de s'épanouir en créations nouvelles, assez puissantes et lumineuses pour s'imposer, à la fois, dans l'ordre du temps à l'avenir, dans celui de l'espace au genre humain. Mais les ressorts mêmes de cette victoire attestent, aux regards clairvoyants, que la patrie et la race ont dû leur redressement et leur délivrance à ce qu'il y a de plus ancien, de plus solide et de plus permanent dans la tradition française, et aussi — mais ce sont, en réalité, les mêmes forces et les mêmes lumières — à ce qu'il y a de plus profond et de plus assuré dans la conscience humaine. Et c'est pourquoi la génération nouvelle, en quête des vertus nécessaires au rayonnement et à la pérennité de la pensée nationale, ira les demander de préférence à ces maîtres d'hier, dont l'œuvre a reçu, magnifié et transmis, avec la fidélité la plus exacte et le plus sûr génie, ce dépôt sacré. C'est vers eux qu'elle se retourne, et vers ceux-là surtout qui apportent à son besoin d'agir et de construire des convictions robustes et fécondes.

La triple raison de l'actualité de Louis Veuillot

C'est la définition même de Louis Veuillot que je viens d'écrire : il nous offre, éclairée d'une langue à la fois traditionnelle et neuve, une doctrine enracinée dans l'éternel et génératrice de vie.

En lui s'affirme la triple puissance qui prolonge, à travers les générations, l'influence et la magistrature d'un écrivain : la maîtrise du verbe, qui le constitue classique ; la clairvoyance et la profondeur de l'observation, qui l'érigent en témoin de son temps ; la rectitude et la vigueur de la pensée, qui lui assurent une valeur de flambeau.

Je voudrais ici, non par des commentaires et des jugements personnels dont on suspecterait l'impartialité, mais par quelques paroles synthétiques empruntées à son œuvre et par les témoignages convergents de la critique indépendante, de l'autorité religieuse et de l'esprit catholique, esquisser rapidement ce triple caractère, qui établit la survivance et l'opportunité de Louis Veuillot.

(1) Ces pages sont tirées de l'*Introduction* générale des *Œuvres complètes* de Louis Veuillot, dont le neveu du grand écrivain commence actuellement la publication. Cette importante collection, mise en ordre, enrichie de notices, de notes et de tables, et contenant quelques ouvrages épuisés depuis longtemps, ou même inédits, formera quarante volumes in-8, de 500 à 600 pages, partagés en trois séries distinctes : *Œuvres diverses*, *Correspondance*, *Mélanges*. Il paraîtra six ou sept volumes chaque année. On peut dès maintenant souscrire à la première série, dont le Tome Ier va être mis en vente et dont le deuxième est sous presse. (Le volume, 18 francs. — Pour les souscripteurs, 15 francs payables d'avance ou à l'apparition de chaque tome. — Chez Lethielleux, 10, rue Cassette.)

I. — Louis Veuillot écrivain classique.

La consécration de son mérite littéraire : de son vivant, autour de son cercueil, à l'occasion de son Centenaire.

Un maître de la langue ; un classique !

Déjà, de son vivant, les plus probes et les plus clairvoyants de ses adversaires, en pleine ardeur du combat, lui reconnaissaient ce mérite. On a cité maintes fois les aveux d'un Rémuzat, qui aurait voulu l'accueillir à l'Académie française, et d'un Cousin, qui confessait que le directeur de l'*Univers* eut toujours pour lui le Pape et la grammaire. Au-dessus de ces boutades, entendez encore l'attestation de Sainte-Beuve ! Le plus fameux, sinon le plus éminent, des critiques du XIXe siècle, hostile à Louis Veuillot souvent jusqu'à l'injustice, admet que les *Mélanges* contiennent des chefs-d'œuvre, et que le roman de l'*Honnête femme*, « réel au delà de tout », a devancé Flaubert et, par mainte observation, dépassé Balzac. Au surplus, l'auteur de *Madame Bovary*, tout le premier, ne saluait-il pas dans l'écrivain catholique un précurseur ?

Mais c'est surtout devant le cercueil de Louis Veuillot que s'affirma l'hommage universel. Trois ans de silence avaient suffi pour faire jaillir, du milieu des derniers cris de la bataille, les premiers arrêts de la postérité. Je ne recueillerai pas ici les admirations des amis de l'*Univers*. Ecoutez seulement quelques appréciations d'adversaires et d'ennemis !

Dans le *Français*, l'organe officiel des libéraux Thureau-Dangin, pour célébrer cet « écrivain-né d'une langue forte et saine, pleine de trait et de nerf », évoque tour à tour les plus grands noms de l'histoire littéraire : il retrouve, en lui, du Rabelais et du Molière, du Voltaire et du Bossuet. « C'est aussi beau que du Bossuet », proclame également le *Figaro*, après avoir cité un article du maître. Cependant que la *République Française*, encore imprégnée de Gambetta, voit dans ce clérical un « journaliste de premier ordre », et que le *Télégraphe*, après avoir accusé Louis Veuillot de s'être arrogé le gouvernement de l'Eglise, l'élève, comme satiriste, au tout premier rang. Paul-Louis Courier, dit-il, ne fut que le Marivaux du pamphlet ; « Veuillot en fut souvent le Bossuet, parfois le Corneille. » Enfin le *Constitutionnel* : « La postérité, résume-t-il, saluera en lui le dernier écrivain de la grande école du respect de la langue, le dernier des Pères de cette église littéraire de la France. »

C'était aussi la pensée d'un jeune critique dont l'incroyance religieuse, en glorifiant Louis Veuillot, lui enviait « le grand avantage des écrivains qui ont adopté une solution définitive sur la vie humaine ». Il avait nom Paul Bourget. Plus tard, il ne se contentera plus d'exalter ce « maître prosateur » et ce « grand écrivain » ; mais, en proclamant qu'il « égala nos grands classiques », il s'inclinera aussi, avec conviction, devant « ses hautes vertus de défenseur de la foi ».

Louis Veuillot « égala nos grands classiques ». C'est

à l'occasion du Centenaire, en 1913, que l'illustre romancier prononça ce jugement. Cette sentence, désormais, ne faisait plus figure d'audace ; elle semblait plutôt une ratification. Depuis longtemps, les ennemis de la veille, apaisés par la mort et les critiques de la génération nouvelle, éclairés par les perspectives du recul et les sérénités de l'histoire, avaient rendu cette justice.

La publication des *Lettres*, révélation de l'homme de cœur, en même temps que confirmation de l'homme d'esprit, commença cette ascension vers la gloire incontestée. Sarcey, si rudement cinglé par le journaliste, s'enthousiasma pour l'épistolier. Ce fut bientôt une preuve de culture et de goût que d'admirer ce grand catholique. Et les universitaires eux-mêmes, oublieux des ardentes et rudes querelles d'autrefois, furent des premiers, remarque André Bellessort, « à lui restituer la place à laquelle il a droit dans notre littérature et dans l'histoire de la pensée française ». André Hallays, dans le *Journal des Débats*, souligna « la splendeur du style » et « la noblesse de la vie » de cet ancien adversaire ; Emile Faguet chanta sa langue, « puisée aux meilleures sources », et sa « qualité classique », et sa « profondeur claire ». On vit le *Signal* protestant réclamer pour ce « papiste » une statue sur la place publique, et le libre-penseur Descaves s'indigner qu'il n'eût point sa rue dans Paris ; Joseph Fabre enfin, sénateur de gauche, applaudissait en lui « le plus génial et le plus français de nos polémistes ».

Mais, l'un des premiers, dans un travail étonnant de lucidité, de justesse et de profondeur, auquel j'aurai souvent à recourir, Jules Lemaître, aux yeux des hommes de culture et des hommes de goût, avait définitivement consacré Louis Veuillot classique : « Il est de tout premier rang, avait-il conclu, et par l'importance des idées qu'il a traduites et par la perfection de la forme » ; aussi, « je n'hésite pas un moment à le compter dans la demi-douzaine des très grands prosateurs du siècle ».

Désormais, Louis Veuillot appartient à l'histoire des lettres françaises. C'est un classique : un classique, au surplus, « d'allure très moderne », précisait il y a vingt ans le chanoine Crosnier, dans un article agréable et fin sur le poète ; un classique, ajoutait hier encore M. Strowski, qui « ne vieillira pas », car il « semble avoir écrit pour nous ».

Veuillot, maître classique par sa formation littéraire.

Des classiques, il peut donc offrir, aux nouvelles générations, les préceptes et les modèles.

Cette valeur, il la possède en premier lieu par sa formation littéraire : haut et précieux enseignement de l'art d'écrire et du sens français.

Riche tempérament d'écrivain.

La formation littéraire, évidemment, se greffa sur des dons naturels ou, mieux, providentiels. On vit rarement, selon l'appréciation de Lemaître, « plus riche et plus robuste tempérament d'écrivain » : tempérament qui plongeait dans la terre de France, dont il aspira et transfigura les sucs les plus suaves et les plus puissants. Michelet, vers 1837, interrogeant ce petit journaliste inconnu, dont les premiers essais l'avaient frappé, s'enquit de ses origines et se complut à tirer son horoscope : « Bourguignon et Beauceron, la vigne et le blé, le vin et le pain... vous ferez des œuvres puissantes ! » Il y avait bien quelque arbitraire et quelque fantaisie dans ce pronostic un peu grandiloquent. Mais, au fond, c'était bien vu. Et ce qui fut encore mieux dit, c'est la brève définition de Mgr Touchet : Louis Veuillot, « c'est le peuple de France fait écrivain ».

Ceci, Paul Bourget le commentait d'avance, en 1883 : « Il était enfant du peuple ; et c'est directement, comme Malherbe voulait qu'on le fît, à même la familiarité de la vie, qu'il apprit sa langue. Il y a une saveur rustique et ouvrière dans sa prose, et une horreur du terme argotique. »

Mais il ne suffit point de posséder le don ni de tenir en mains, selon l'expression du même auteur, « un des plus précieux outils qu'homme de lettres ait maniés ». Il faut apprendre à s'en servir.

Amour opiniâtre du travail.

Chez Louis Veuillot, deux grandes forces soutinrent et dirigèrent cet apprentissage : le travail acharné, l'étude des classiques. Ici, encore, il est maître et modèle.

Ah ! la superbe et saisissante apologie du labeur nécessaire ! Ce génie, débordant de sève, ne donna son fruit qu'au prix d'un perpétuel effort. « Sa passion d'étudier, dès sa seizième année, fut incroyable, atteste l'évêque d'Orléans... Rien ne le rebute ; il faut qu'il apprenne, il faut qu'il sache. » Et, à l'autre extrémité de sa vie, Eugène Tavernier, qui fut son secrétaire : « Il avait alors soixante-trois ans, confirme-t-il, et il continuait d'étudier. »

Quiconque, au surplus, en suivant sa *Correspondance*, en comparant les éditions de ses ouvrages, en feuilletant ses manuscrits, a pu saisir les secrets de sa composition littéraire, aura reconnu cette ardeur et cette puissance de travail. Ce n'est point que le maître ignorât les délices de l'improvisation jaillissante. Mais la page la mieux venue lui semblait surtout bonne à refondre et à reforger. « Si l'œuvre a le succès que je désire, confie-t-il à Mlle de Grammont, en lui offrant la *Vie de Notre-Seigneur*, je me mettrai immédiatement à le refaire ; un livre qui mérite d'être refait n'est pas à mépriser. »

Projet inconstant ? Non ! Résolution ferme, et souvent tenue. Du *Parfum de Rome*, à Mgr Pie : « J'ai refait cet ouvrage trois fois, confesse-t-il, sans parvenir à le faire. » Antoine Albalat, dans la préface des *Œuvres choisies*, met en relief les corrections de l'écrivain ; il y constate un perpétuel souci de condensation. Louis Veuillot « cherche surtout la concision, la sobriété, la force... Il sait que, pour bien écrire, il faut resserrer, sacrifier, laisser la moitié des idées en route ». Un exemple frappant de cette sévérité : le célèbre éloge de la prose, enchâssé pour la première fois dans les *Satires*, y remplit vingt vers. Relisez-le, quinze ans plus tard, dans les *Œuvres poétiques* : il n'en compte plus que huit, dont deux seulement demeurés intacts.

C'est que le maître avait, tout à la fois, la plus haute conscience de la mission littéraire et le plus profond respect de la langue française. Ecoutez son jugement du style : c'est « l'art sublime qui bâtit des palais impérissables à la pensée humaine » ; il « ne livre que lentement ses mystères. C'est la noble condition de l'artiste de chercher toujours » et d'y « travailler toute sa vie ». Quant à la langue, « pour parler français, déclare-t-il, il faut avoir dans l'âme un fond de noblesse et de sincérité... Le beau français, le grand français n'est à la main que des honnêtes gens ». Et, dans un alexandrin qu'on croirait frappé par Boileau, il résume :

> Le beau, c'est le bon sens qui parle bon français.

Ce vers seul, par sa facture et son inspiration, ne suffirait-il pas à révéler la culture et l'amour des classiques ?

Fréquentation des grands maîtres classiques.

Avec l'opiniâtreté du travail, cette fréquentation des vieux maîtres, éternellement jeunes, acheva la formation de Louis Veuillot. Reprenez, à la fin du *Çà*

et là, sa *Confession littéraire*. On y voit le petit clerc et le journaliste de vingt ans découvrir avec allégresse, avec enivrement, les créateurs et les modèles de la langue. Selon la curieuse observation de Lemaître, les lacunes de sa première instruction lui procurent au moins cette revanche de pouvoir les aborder « d'une âme libre et neuve, et par suite les sentir du premier coup ». D'abord, il les absorbe à la hâte et pêle-mêle ; mais, bientôt, son goût natif et spontané opère un discernement, fait un choix. Il continue de savourer le style de La Bruyère ; il aime « sa pointe, son éclat, son poli » ; mais l'homme le désenchante, c'est un « vieux garçon mécontent des femmes » et un « littérateur mécontent de la société ». Il se déprend aussi de Saint-Simon, « ce duc enragé » ; de Molière, en dépit de sa « grâce de style » et de son « originalité saine » ; de La Rochefoucauld, « précieux, peu aimable et peu sincère » ; de Montaigne, qui « étale trop sa lecture, quoiqu'il y mette de l'aisance », et qui « cherche trop son esprit, bien qu'il ne manque jamais de le rencontrer » ; de Rabelais, qui le contentait surtout, confesse-t-il, quand il n'était pas content de lui-même.

A qui donc s'attachent ses préférences ? Aux plus puissants et aux plus délicats, aux plus robustes et aux plus aimables. Il garde un culte à Bossuet, à Corneille, à Racine, voire à « maître Boileau », si fort méprisé de la fantaisie romantique. Il admire et vénère ces « vieux princes du langage » et ces « flambeaux des lettres françaises ». Corneille le ravit par sa grandeur, et Racine l'attendrit jusqu'aux larmes. Il déguste, en même temps, « l'arome gaulois » de La Fontaine — à l'exception des *Contes* — avec une « jouissance exquise ». Il a presque une passion pour Mme de Sévigné, dont la plume « vive, fine, joyeuse et attendrie », lui fait respirer « la grâce et la fleur de l'intelligence ». Devant les *Pensées* de Pascal, il se mettrait à genoux : ces « ébauches jetées en courant sur des chiffons de papier... se cramponnent dans la mémoire par des pointes de diamant » ; le style de Pascal est « aussi grand et aussi majestueux dans ses langes que Bossuet dans sa chaire et dans son manteau ».

De tous ces maîtres, et de ceux dont il a creusé la substance et de ceux mêmes dont il a délaissé le commerce après en avoir recueilli le suc et la moelle, l'écrivain s'est nourri, mais par une assimilation tout originale. Sa langue n'est pas une servile imitation des anciens ; c'est une tradition rajeunie. Et, cette langue, il l'a encore enrichie du génie latin. Les partisans de l'enseignement moderne qui tirent argument de Louis Veuillot commettent une erreur. Dès l'école primaire, un instituteur adjoint lui avait entr'ouvert les rudiments de la culture romaine ; il y pénétra plus avant chez maître Delavigne ; il s'y plongea, converti, par devoir catholique, et peut-être aussi par « divination » littéraire. La remarque est de Bourget, qui relève dans la phrase de Louis Veuillot des substructions et des éloquences toutes latines.

Veuillot, modèle classique par son œuvre littéraire

Prodigieuse diversité de cette œuvre.

Cette formation classique est un enseignement. Les épanouissements qu'elle engendra nous offrent cent modèles.

Un des traits caractéristiques de cette œuvre, en effet, c'est sa diversité prodigieuse ; et c'est aussi l'aisance qu'elle apporte à embrasser tous les genres, à prendre tous les tons. N'est-il point remarquable, au surplus, que, au lendemain de sa mort, les journaux, pressés de le définir, aient pu le comparer, les uns à La Bruyère, à Voltaire, à Rabelais, les autres à Corneille, à Bossuet, à de Maistre ?

Et ce rappel d'affinités littéraires assez mêlées n'est pas dû à l'improvisation des nécrologies hâtives ; on le retrouvera plus tard sous la plume attentive et réfléchie des critiques. Jules Lemaître admire en Louis Veuillot la « souplesse incroyable » et l' « extrême diversité... depuis la manière concise, à petites phrases courtes et savoureuses..., jusqu'au style largement périodique de l'éloquence épandue, et jusqu'à la grâce inventée et non analysable de l'expression proprement poétique ». Il sait passer, remarque à son tour Fortunat Strowski, « de la plus ardente invective à la tendresse la plus pénétrante ». Bref, précise heureusement l'abbé Calvet, c'est un « mélange de lyrisme et de réalisme ».

Le polémiste.

Pour analyser les couleurs de ce prisme ou les notes de cette gamme, il faudrait les rechercher tour à tour dans la polémique (du livre et du journal), dans la poésie, dans le roman, dans la *Correspondance*. Un volume y suffirait à peine. Une simple introduction doit se borner à quelques notes indicatrices.

Faut-il insister, au surplus, sur les mérites et les qualités du polémiste ? Ici, nous sommes en présence de la chose jugée. En définissant Louis Veuillot « le premier journaliste de son temps et le modèle du nôtre », Albalat ne fait qu'enregistrer le double verdict de la critique et de l'opinion. N'est-ce point, d'ailleurs, un adversaire, un anticlérical, qui, voici près d'un quart de siècle, opinait que la fondation d'une école de journalisme est bien superflue quand on peut s'instruire à l'école de Veuillot ? « Des leçons de journalisme », ajoutait Lucien Descaves, on en recueille, par exemple, à toutes les pages des *Odeurs de Paris* : « pages définitives qui peuvent passer pour des modèles, aux yeux des débutants comme aux yeux des aînés dans la carrière ».

Le poète.

Le poète est plus contesté. C'est pourtant un journal libre-penseur, l'*Evénement*, qui, dès 1883, parmi les hommages adressés au maître de la prose, affirma que la France venait de perdre « un grand poète ».

Ce jugement sera-t-il ratifié par l'histoire ? Au fond, chez Louis Veuillot, le principal défaut du poète, et peut-être le seul, c'est d'être dominé, et comme surplombé — je ne dis pas écrasé — par le prosateur. Sans doute, atteste Eugène Veuillot, témoin le plus constant, le plus intime et le plus sûr de sa vie, la poésie ne cessa de solliciter le cœur et l'imagination du grand polémiste ; mais, dans cette carrière de chevalier, toujours sous le harnois et toujours en campagne, les chants du troubadour ou même du trouvère ne purent se glisser qu'aux rares instants de loisir et de repos. Dans cet immense labeur, l'œuvre poétique n'est qu'un buisson de fleurs au pied d'un chêne ; l'ombre lui fait tort.

Détachez pourtant ces fleurs et les disposez en pleine lumière : l'éloge impartial de l'*Evénement* ne vous semblera pas excessif.

Il est vrai que les vers de Louis Veuillot ne ressemblent guère à certaines « poésies » contemporaines, où des rythmes étranges et dévertébrés se tordent autour de sentiments alambiqués et nuageux. Si la prose même de l'écrivain et jusqu'à ses vigueurs batailleuses, au témoignage de Lemaître, abondent en jaillissements poétiques, et si le chantre du *Parfum de Rome* se complut à l'harmonie de stances berceuses et cadencées, jamais Louis Veuillot ne prétendit écrire en vers quand il ne soumettait point sa

pensée aux lois sévères et fécondes du mètre et de la rime. Et, par cette discipline encore, il nous offre un modèle. Il démontre, en effet, que, dans le marbre et l'airain de l'alexandrin classique, on peut toujours fondre ou ciseler de la jeunesse et de la vie.

Là aussi, d'ailleurs, il a toute la gamme.

Il sait forger ces vers drus et pleins, qui portent l'aloi des belles médailles et que Lemaître appelle des « vers dorés », tantôt empanachés d'une noblesse à la Corneille, tantôt nourris d'un bon sens à la Despréaux.

Faut-il évoquer son apologie de la prose? Elle figure, aujourd'hui, dans les *Manuels* et se burine au fond des mémoires :

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais ses chemins.
Grave dans le combat, légère dans la joute,
En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route...
Le vers n'est qu'un clairon : la prose est une épée !

Suivent plusieurs autres citations, empruntées aux diverses gammes de la poésie du Maître ; elles se terminent par les premiers et les derniers vers du « mélancolique et poignant Cyprès, *dont on a pu dire qu'il constitue l'une des plus belles élégies de la langue française » :*

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,
En ses âpres chemins avançait sans les voir.
Mon cœur n'est plus ce cœur surabondant d'espoir
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.
. . . .
J'ai vu le champ romain de ruines couvert,
Poussière de splendeur sans retour écroulée :
Rien ne vit dans la plaine à jamais désolée ;
Le cyprès seul est toujours vert !

Le romancier.

*L'auteur de l'*Introduction *étudie ensuite le romancier, qui « dresse un exemple et une leçon », en affirmant « la puissance et l'intérêt du roman chrétien ».*

Romancier « chrétien avant tout », remarque un *Manuel* tout récent (celui de Parvillez et Moncarey), Louis Veuillot s'assure au moins, par ce caractère, « l'avantage d'une éclatante originalité ».

L'originalité, certes, et quelque chose de plus : la vie, la profondeur et l'attrait. Le revêche et pointilleux Sainte-Beuve ne refusait point ces mérites au roman le plus achevé du polémiste « clérical », l'*Honnête femme*. Louis Veuillot, lui, traitait cette production de jeunesse avec plus de sévérité : ce n'est qu'un fruit « vert ». A quoi Jules Lemaître de répliquer : Peut-être ; « mais ce qui est admirable, c'est qu'au bout de soixante-sept ans, il garde encore cette verdeur » ! Et, avec la verdeur, le critique en admire aussi l'observation clairvoyante et même pathétique ; car ce dilettante avoue que « l'examen de conscience d'un catholique tenté » peut contenir plus de drame que les inventions passionnées des tragiques et des poètes.

Au surplus, sans s'arrêter à *Pierre Saintive*, moins alerte et moins mordant, mais soulevé vers les hauteurs et pénétré d'émotion ; sans parler de cette exquise bluette de *Corbin et d'Aubecourt*, moins en relief et moins à l'eau-forte, mais tout épanouie de fraîcheur et d'humour, le critique avisé découvre, éparses en *Çà et Là*, de délicieuses nouvelles : *Le Mariage et Chamounix*, au premier plan, lui paraît « la merveille des merveilles ».

L'épistolier.

Toute cette richesse de cœur et d'esprit s'épanche à flots dans la *Correspondance*. Ici, l'on peut passer rapidement. L'épistolier, comme le journaliste, a conquis le suffrage universel des esprits ! Dès l'apparition des premiers volumes, un vieux critique éprouvé comme Armand de Pontmartin s'enthousiasmait de ce chef-d'œuvre, au point de ne pouvoir, en dépit de sa précision littéraire, épuiser les adjectifs : ces lettres, il les déclare « attendries, gaies, piquantes, émouvantes » ; et puis, « éloquentes, familières, sérieuses » ; et encore, « délicieuses, ravissantes ». Et il conclut : « Ce n'est pas un maître, c'est le maître. » Dans le camp des libre-penseurs, un Sarcey savoure avec une sorte de griserie le pétillement de ces pages intimes, et un Claretie se laisse émouvoir par leur beauté. Le jugement définitif est prononcé par un des littérateurs les plus avertis et les plus fins de notre temps, le P. Longhaye : c'est « le plus beau monument épistolaire de notre siècle ».

Au surplus, dans ces lettres, « on trouve Veuillot tout entier, sa prodigieuse activité intellectuelle, son talent de conteur et de peintre, sa débordante affection pour les siens, et surtout sa vie intérieure, sa facilité à pardonner à ses ennemis, son dévouement, son courage au travail, son humilité, sa résignation sublime... et la source de tous ces sentiments, son amour de Dieu ». C'est encore un *Manuel* que je viens de citer. J'aime à recueillir le témoignage de ces livres élémentaires : ils prennent le suc de la critique d'hier et le distribuent, en pilules, à la génération de demain.

De même que l'auteur de ce résumé succinct et vrai, Jules Lemaître a discerné dans cette *Correspondance*, « la plus extraordinaire qu'ait laissée un homme de lettres », une des qualités maîtresses du militant : « la parfaite bonté de son âme ». Oui, ce batailleur redoutable et poursuivi de haines persévérantes, était bon. C'était, dit Mgr Baudrillart, « un homme qui avait du cœur et que nos cœurs peuvent aimer ». Et l'abbé Calvet va plus loin ; Louis Veuillot, reconnaît-il, « c'est un tendre et qui aime à aimer ».

Le critique littéraire.

Cette bonté, que sa *Correspondance* irradie, se diffuse également de toute son œuvre. Elle n'est pas même absente de sa critique littéraire, accusée si souvent d'intolérance et d'âpreté.

La critique littéraire de Louis Veuillot n'est pas acerbe, elle n'est pas pointilleuse, elle n'est pas agressive, elle n'est pas étroite. Sans cesser de voir juste et profond, elle plane, au contraire, aux grandes altitudes.

« A ces hauteurs, affirme Strowski après avoir cité une maîtresse page de l'écrivain, la critique littéraire est une chose grande et religieuse, toute voisine de la poésie, — avec la majesté de la justice et le frémissement de la tendresse humaine. » Et puis, dans cette clarté, elle ne peut être que loyale et sincère. Eugène Veuillot a le droit de l'attester : son frère « n'a connu ni la haine ni même la rancune ». Avec Paul Bourget, tout lecteur impartial entend sonner, chez ce vrai chrétien, la « franchise » et la « probité », et il reconnaît, contrairement à l'imputation prévenue ou convenue, que « sa verve n'est jamais grossière ».

Sur ce dernier point, Bellessort précise avec énergie: « Veuillot ne parle pas le langage des halles. Veuillot n'attaque jamais la vie privée. Veuillot n'est pas grossier. Veuillot n'insulte pas. » Et le brillant universitaire, à l'appui de son dire, oppose aux violences injurieuses de Victor Hugo les pointes acérées, mais courtoises, qui avaient déchaîné le poète. Non content de traiter Louis Veuillot de « Zoïle Cagot », de

« Ravaillac » et de « gredin béat », l'enragé des *Châtiments* l'outrageait jusque dans sa mère. C'est que le polémiste avait été terrible : « M. Hugo, avait-il raillé, se sépare de ses opinions, de ses amis, jamais de ses antithèses. »

Un autre parallèle est évoqué par le marquis de Ségur : Edmond About compare l'écrivain catholique à Marat et le défigure en « saint Jean-Baptiste de l'égout ». « Il s'est élevé, profère-t-il, au-dessus de ses complices, en catéchisant les douairières dans le patois des laquais. » Le journaliste « grossier » riposte en croquant ce portrait : « Représentez-vous un Almanzor de la nouveauté, s'élançant des mains du coiffeur, luisant et parfumé, pour éblouir un bal de bourgeoises et tout ravager dans son souper de demi-mondaines. Il est très bien là... Quelquefois on l'entend comparer à Voltaire ; il faut laisser dire, et Voltaire ne l'a pas volé. » Bref, conclut le marquis de Ségur, les personnalités tant reprochées à Louis Veuillot « sont des railleries plutôt que des insultes ». Au fond, nul écrivain n'a subi plus d'outrages, ni de plus bas, ni de plus venimeux, ni de plus grossiers. Et lui n'a jamais pénétré dans ses attaques, au delà de l'homme public ; il n'est jamais descendu, dans ses virulences, au-dessous de la tenue. Là, comme toujours, au sens humaniste et au sens moral, il fut l'honnête homme.

En réalité, toute cette gent plumitive, ennemie de la morale et de la vérité, dont il combattit la perversité littéraire, a forgé de toutes pièces une légende empoisonnée contre ce rude et impitoyable jouteur qui, non content de dévoiler ses complots et ses méfaits, la clouait au pilori du ridicule et retournait la presse et la critique au service de la religion.

Car, chez lui, le critique, ainsi que le romancier, fut avant tout chrétien. Sur toutes choses, en étudiant les hommes et les œuvres, il gardait le souci des âmes et de l'Eglise. Ou plutôt ce souci, dominant son cœur et sa pensée, pénétrait, vivifiait, illuminait, pour lui, toutes choses. Il avait de sa mission de journaliste une conception délicate et haute. « J'ai toujours cru, déclarait-il peu de temps avant sa mort, que j'étais à la fois un soldat et un juge. » Au service de quelle cause, au nom de quel Code ? Encore une fois, la réponse est simple : l'intérêt de l'Eglise et des âmes. « Les hommes sont vraiment mes frères, affirmait-il dès le lendemain de sa conversion. Je les aime et je les plains, et il ne me viendrait jamais à la pensée d'en accuser un seul si je n'espérais par là servir tous les autres et le servir lui-même. »

Il ne connut jamais, dirait-on maintenant, d'autre but de guerre ; pas même sur le terrain de la critique. « Artiste littéraire », et de « rare qualité », remarque Paul Bourget, Louis Veuillot tient cependant que la liberté de l'art a des limites. Horace accorde aux peintres et aux poètes le privilège de tout oser ; ce précepte, affirme Louis Veuillot « n'est point fait pour nous ». L'Ecriture nous donne d'autres leçons : *Malheur à celui par qui le scandale arrive. Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.* Et, de certains vices, trop chers aux romanciers : *Qu'il n'en soit pas même question entre vous!* — « Voilà, conclut-il, les règles de l'art chrétien. » L'art profane y gagnerait lui-même en noblesse et en vérité. Certains sujets avilissent et diminuent l'œuvre d'art ; certaines ignorances et certains mépris la mutilent.

Rien de plus significatif, à ce point de vue, que le jugement de l'écrivain sur *Gil Blas* : « Malgré la grâce du style et du sel, et l'observation vraie et fine », le roman de Le Sage est « un livre mal fait ». Pourquoi ? C'est « un tableau de la vie humaine où ne paraît pas un véritable homme de bien ». Dès lors, l'œuvre « manque aux conditions fondamentales de la bonne création littéraire ; elle n'est pas vraiment honnête ». Et Louis Veuillot de formuler cette loi : « Ce qui n'est pas vraiment honnête n'est pas vraiment beau. »

Tel est son critère. Il y puise une clairvoyance, une justesse, une acuité de coup d'œil, qui pénètrent au vif des écrivains. D'un seul mot, parfois, il éclaire une œuvre et un esprit : Chateaubriand, distingue-t-il, « avait la sensation chrétienne, il n'avait pas le sens chrétien ». Le sens chrétien, non seulement Louis Veuillot le possédait ; mais, en quelque sorte, il en était possédé.

Et le sens français ! Louis Veuillot réalise et symbolise en lui les substantielles affinités par quoi ce sens est apparenté au sens chrétien. J'ai rappelé qu'il avait le génie de la langue ; il en eut aussi le goût, parfois jusqu'au purisme. Après sa conversion, pour reviser ses premières œuvres, il sollicitait les corrections d'un grammairien. Car il se montrait sévère à lui-même, avant de critiquer les autres.

Après avoir terminé cette partie de son étude en montrant que le grand écrivain fut non seulement « critique littéraire », mais encore « historien des lettres », M. François Veuillot fait voir, dans le maître catholique, le témoin de son temps.

II. — Louis Veuillot témoin de son siècle.

D'une école où l'on méconnut longtemps cette puissance et cette lucidité, un écrivain loyal et judicieux, Thureau-Dangin, confessait dès 1883 que, pour exposer le rôle du grand polémiste, il faudrait « écrire l'histoire glorieuse des luttes soutenues pendant quarante ans pour la défense de l'Eglise ». Or, embrassez les événements antérieurs qui conditionnèrent ces luttes et les conséquences ou les répercussions qui les ont prolongées ; dénombrez, en même temps, les multiples terrains, scolaire, intellectuel, politique et social, qui servirent de théâtre à ces longues batailles, — vous déployez un immense horizon dont l'œuvre du maître éclaire l'étendue.

Presque toute son œuvre résonne des échos du temps.

Cette œuvre elle-même est considérable ; et, presque tout entière, elle résonne des échos du temps. Non seulement les *Mélanges*, où viennent, au jour le jour, se refléter les faits, les hommes et les idées de près d'un demi-siècle ; non seulement la *Correspondance*, cette chronique ininterrompue et familière, tressée d'événements publics et de confidences intimes, avec laquelle, au témoignage du P. Longhaye, « il ne serait pas malaisé de composer une histoire politique, religieuse, littéraire, philosophique, de 1840 à 1875 » ; non seulement les ouvrages de polémique, où s'accuse en relief la société de l'époque, *Libres-Penseurs* marqués au fer sous la monarchie de Juillet, *Odeurs de Paris* recueillies sous le second Empire ; mais encore tous les autres livres, apologétique, érudition, fantaisie, vibrent d'actualité. Plongé dans la vie contemporaine et brûlé du feu de l'apostolat, l'écrivain ne peut aborder aucun sujet sans que l'heure qui passe n'y pénètre au moins par allusion ou n'y soit appelée pour recevoir une lumière.

Oui, Louis Veuillot s'impose à quiconque veut approfondir ce XIXe siècle, à la fois si rudement labouré de luttes et de catastrophes et si largement ensemencé de germes de vie : ce siècle de révolutions endémiques et de destructions impies, mais en même temps de redressements superbes et de constructions impérissables : au point que l'écrivain lui-même le définissait « un siècle de foi ».

Lourde erreur, en effet, de supposer que l'intran-

sigeant catholique examine son époque avec un parti pris de dénigrement et de pessimisme ; il en discerne, au contraire, et il en applaudit toutes les beautés ; sa confiance et sa clairvoyance en font jaillir tous les espoirs. Il y assiste, en spectateur agissant et passionné, à ce duel formidable entre la Révolution qui veut consommer sa victoire et la Tradition qui veut reprendre racine. Un des plus épiques et peut-être un des plus superbes des siècles français, par cette fièvre de combats perpétuels et ce bouillonnement indiscontinu de renaissance ; un siècle, en tout cas, qu'il est indispensable de connaître à fond si l'on veut se diriger parmi les remous dont il bouleverse encore le nôtre.

Or, ce siècle, on en voit se refléter, dans l'œuvre de Louis Veuillot, l'image et l'esprit ; les deux thèses et les deux courants s'y affrontent ; aux coups qu'il lui porte on y découvre aussi bien la Révolution, que la Tradition catholique au soutien qu'il lui donne.

Veuillot connaît presque toutes les époques et tous les milieux de son siècle.

Ce siècle, il l'a vécu et il l'a jugé.

Il en a traversé la plupart des époques et fréquenté presque tous les milieux. L'adolescent de 1830 est déjà mêlé, par l'entourage de Casimir Delavigne, à cette jeunesse littéraire, échauffée des luttes romantiques et secouée parfois de leurs contre-coups religieux et politiques. Au lendemain de Juillet, le voilà jeté dans ce carrefour du journalisme où se rencontrent opinions, personnages, aventures : en province d'abord, où sa perspicacité aiguë et railleuse étudie la société bourgeoise ; à Paris ensuite, où le monde intellectuel et gouvernemental se dévoile à ses investigations. Et de ce jour à sa mort, il ne quittera plus ce domaine de la presse, où non seulement toutes les informations se précipitent, mais tous les mouvements d'idées se répercutent. Sa conversion lui ouvrira largement les milieux catholiques, sans fermer à son enquête attentive et soutenue les cercles politiques et l'empire des lettres. De ses premiers combats contre les écoles socialistes jusqu'à ses encouragements suprêmes aux efforts des Léon Harmel et des Albert de Mun, son âme populaire et chrétienne s'attachera au mouvement social. Liseur intrépide et puissant, il ne laissera passer, des auteurs de son siècle, aucun ouvrage caractéristique sans le feuilleter, le disséquer, le classer. Il participera en témoin, parfois en acteur et presque toujours en commentateur et en historiographe, aux initiatives et aux progrès qui jalonnent la marche de l'Eglise, aux campagnes et aux tragédies qui exaltent ou compromettent la fortune de la France, aux émeutes et aux coups de force qui transforment la constitution nationale. Les débats parlementaires de la Monarchie de Juillet, les bouleversements de 48 et les réactions de Décembre, les majestés du Concile du Vatican, les douleurs du siège de Paris, les atrocités de la Commune, après avoir frappé son esprit ou son cœur, revivront sous sa plume !

Comme il suit tous les méandres de l'histoire, il connaît, par son origine et par les évolutions de sa carrière, tous les milieux du temps. Nul, parmi les écrivains catholiques de sa génération, n'a si bien pénétré l'âme et la vie du peuple. Issu de ses rangs, il en avait éprouvé les misères et partagé les aspirations, parfois les révoltes ; il ne l'effacera jamais ni de sa mémoire ni de son cœur.

Caractère universel de son génie.

Enfin, la souplesse et la diversité de ses dons spirituels lui rendront accessibles et, pour ainsi dire, malléables, les questions les plus variées. Jules Lemaître — on ne se lasse pas de citer cet esprit de dilettante, extraordinairement éclairé sur cette âme, ou plutôt par cette âme de convaincu — reconnaît à son génie « un caractère universel ». Et il marque à la fois le panorama immense et le foyer lumineux de cette œuvre : Louis Veuillot « ne se soucie que de l'humanité et se soucie de toute l'humanité. Il ne lâche point la croix ; mais du pied de la croix, il a, sur tout ce qui passe, des vues d'une ampleur vraiment surprenante... des vues profondes sur l'histoire contemporaine et des clairvoyances terribles sur les personnes ». Et Fortunat Strowski renouvelle cette appréciation par une image peut-être encore plus saisissante : il « tient tête au courant du siècle », en s'appuyant « sur une vérité supérieure ». Héroïsme audacieux, qui s'expose au péril d'être emporté par ce courant gigantesque ; mais quel admirable observatoire pour voir passer l'époque, et combien supérieur à la courte habileté de ceux qui se laissent entraîner au fil du torrent !

Veuillot visionnaire de l'avenir.

Cette clairvoyance atteint parfois l'avenir. De la brûlante improvisation du journaliste, il jaillit, par instant, des éclairs de divination. Quand la politique impériale, en 1861, paraît à Louis Veuillot s'aiguiller sur une pente dangereuse, il lui présage un « second Waterloo », et à ces hommes d'Etat imprudents et insouciants, qui refusent de l'écouter, il prédit qu'ils « entendront le tonnerre ». Plus tard, en 1868, à la haute société qui regimbe aux sermons « révolutionnaires » de Mgr Mermillod, il donne cet avertissement, que semblent éclairer déjà les incendies de la Commune : « Qu'on rende au peuple les œuvres du Christ, le salut sera possible. Mais le temps est venu, et c'est maintenant, et peut-être est-il trop tard. »

Il n'est point toujours, au surplus, prophète de malheur. Sous le pressoir de la défaite, il annonce la revanche, éclairé non seulement par les révoltes instinctives et spontanées de l'espérance, mais par des prévisions réfléchies : la France est catholique, elle a enfanté des soldats de Dieu : « Dieu lui rendra des victoires... et la Prusse périra. »

De même, la chute du pouvoir temporel, qui le blesse au cœur dans son amour passionné de l'Eglise et du Pape, ni ne le déconcerte ni ne le décourage. Il pressent les éclatantes compensations que Dieu réserve à la Papauté. Par delà les persécutions infligées au Vicaire du Christ, il voit, tel le rayon d'un phare allumé derrière le spectateur d'une tempête, le faisceau lumineux de l'infaillibilité pontificale éclairer les routes de l'avenir. Hommes à courte vue, des libres-penseurs, tels que l'académicien John Lemoinne, accusaient Pie IX et Louis Veuillot d'avoir accompli de concert une « œuvre de mort » et s'attristaient, plus ou moins sincèrement, devant « les débris de l'Eglise anéantie ». Contre eux, c'est un des leurs qui se dressera plus tard : Jules Lemaître attestera que Louis Veuillot « ne s'était pas trompé » quand « il pensait que rapprocher le Pape de Dieu, c'était le rendre au peuple ». Oui, conclura-t-il, l'écrivain « qui s'attache à la vérité éternelle... rencontre la vérité de demain ».

Le livre du témoignage : les *Mélanges*.

Cet ensemble de clartés sur le temps et l'avenir, c'est surtout dans les *Mélanges* qu'on les voit s'échelonner de 1840 à 1880.

Etonnante collection, que ces vingt-deux volumes, où des milliers de feuilles volantes ont réussi à construire un « monument impérissable ». Eugène Tavernier rappelle opportunément, dans son livre sur Louis Veuillot — le plus fidèle et le plus achevé des portraits que suscita la célébration du Centenaire, —

que le titre exact et complet du vaste recueil ne s'enferme pas dans ce substantif un peu sec et banal. Le maître avait défini : *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraire.* « Ainsi formulée, la désignation gagne en caractère ; et elle indique un fond très sérieux, où la diversité s'assujettit à l'ordre. En effet, il y a là une unité remarquable, souple et solide. Bien plus encore ; une haute pensée, qui relie et qui anime toute chose et dont la vie déborde. »

Cette histoire vivante, écrite au jour le jour, avec les chaleurs et les vivacités que produit le choc des événements, souvent aussi avec des justesses de coup d'œil et des largeurs de vues que permettrait, seul, à de moins clairvoyants, le recul des années, a provoqué l'admiration des catholiques. Ils y ont découvert, au témoignage d'un des hommes les plus représentatifs de notre génération militante et sacrifiée, Henri Bazire, en même temps que le « grand chef-d'œuvre » et le « conservatoire de la langue française », « l'arsenal de la lutte catholique ».

Valeur littéraire des Mélanges, « conservatoire de la langue française ».

Mais, du seul point de vue des lettres et de l'histoire, on a entendu des libres-penseurs avérés, voire acharnés, magnifier cet édifice littéraire.

Tout le premier, Sainte-Beuve avoue que, s'il regimbe contre les idées du polémiste, il est séduit par le talent de l'écrivain : c'est un « peintre vigoureux de la réalité » ; ses articles assemblés constituent un vrai « répertoire », où l'on recueille « sur chaque personnage du temps des jugements, agréables ou non à l'amour-propre, mais qu'il faut connaître ». Il va plus loin : tels récits et tels tableaux sont « des pages d'histoire », écrites d'une langue si pure et si forte que ce critique informé ne connaît pas « de plus noble prose, ni dont la presse doive être plus fière ». C'est, surtout, l'évocation des meilleures années de Napoléon III qui enthousiasme ainsi le futur sénateur impérial. L'éloge de Sarcey va, de préférence, à la résurrection intense et colorée des périodes effervescentes. Il y savoure « de véritables drames, étincelants de verve comique. Tous les personnages politiques y ont un rôle ou sérieux ou grotesque : on les voit, on les entend, ils revivent, peints en quelques coups de crayon et de main d'ouvrier. La Bruyère n'est pas plus fin : il a l'imagination moins puissante. Si, dans quelque cent ans, on veut des détails sur nos assemblées délibérantes, on ira les chercher dans ces articles comme on retrouve la cour de Louis XIV dans les *Mémoires* de Saint-Simon ».

Les *Mélanges* ont provoqué, maintes fois, ce rappel du « duc enragé ». Les articles ont cependant cette supériorité sur les *Mémoires* qu'ils furent publiés au grand jour et face à l'ennemi ; mais le rapprochement est juste en ce qu'il atteste, à la fois, la vie et la pérennité des portraits burinés par le journaliste. « Ils ne vieillissent pas, remarque André Bellessort, et pour un peu je dirais qu'ils rajeunissent » ; souvent, « l'article de Veuillot paraît écrit d'hier ».

Les Mélanges, « arsenal de la lutte catholique ».

C'est que « problèmes politiques, systèmes d'enseignement, doctrine littéraire, toutes les questions qui nous agitent et tous les hommes qui les ont agitées » sont là, saisis par « la lumière fixe du catholicisme intégral ». Ces sujets multiples, essayerai-je de les énumérer ? Pour passer en revue les plus considérables, Eugène Tavernier n'a pas rempli moins de soixante pages. Elles convergent toutes, au surplus, à la même conclusion : « C'est, dans un monument littéraire, une histoire vivante, sans laquelle on ne peut écrire la véritable histoire contemporaine. » Et voilà le fait qui seul importe, en cette *Introduction* plus condensée, dont le but essentiel est de rappeler l'actualité et l'opportunité de Louis Veuillot. De ces problèmes, d'ailleurs, la troisième partie de ce travail, consacrée aux idées maîtresses de l'écrivain catholique, esquissera les plus importants : défense de l'Eglise, enseignement chrétien, conceptions politiques, amour de la patrie, réformes et constructions sociales.

Rayonnement universel de Louis Veuillot.

*L'auteur de l'*Introduction *signale encore toutefois, dans cette deuxième partie, les jugements, lucides et profonds portés par Louis Veuillot sur les écrivains et même les artistes de son temps, puis son rayonnement universel. Nous citons ce dernier point de vue.*

Louis Veuillot touche à l'humanité par sa foi. « Les intérêts du catholicisme, a vu justement François Laurentie, non seulement en France, mais par tout le monde, furent son unique souci. » Pas de problème essentiel, intéressant le catholicisme, auquel il n'ait donné son attention ; mais il a démontré, du même coup, que tout problème intéressant le catholicisme a des répercussions sur l'équilibre du monde et projette des clartés sur la politique des peuples. Aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout, tandis que l'organisation de la paix et de l'ordre occupe et souvent angoisse les puissances de la terre, diplomates et gouvernants reliraient avec fruit les larges et lucides travaux de cet observateur et de ce témoin, soit sur l'histoire et les directions de l'Angleterre, soit sur la politique autrichienne à l'égard de la Papauté, soit encore sur les origines et les ambitions de la Prusse qu'il qualifie de « péché de l'Europe », soit enfin sur les complexités de la question d'Orient, et les entreprises de « l'Europe en Asie ».

Mgr Hazera, dans le discours qu'il déposait, en 1899, au pied du monument du maître, attestait justement : « Louis Veuillot est en Suisse pour y protéger la liberté des catholiques ; il est en Pologne pour y flétrir d'odieuses tyrannies ; il est en Angleterre pour y démasquer de triomphantes hypocrisies ; il est en Italie pour signaler à l'univers catholique le travail souterrain des conspirateurs et pour éventer leurs mines... Il est en Espagne quand elle se débat dans les horreurs de la guerre civile ; il y est avec Balmès pour étudier les plus hauts problèmes de la philosophie ; il y est avec Donoso Cortès pour établir les bases de la grande politique chrétienne. Et cependant, il est en Amérique, il est dans les Indes, il est en Chine, il est en Océanie, il est partout où les Apôtres du Christ prêchent l'Evangile et travaillent à reculer les bornes de l'empire de l'Eglise. »

A sa mort, en effet, ce fut du monde entier que confluèrent autour de son tombeau non seulement les témoignages de douleur et les hommages d'admiration, mais encore les attestations de prestige et d'autorité. Nul écrivain français, de son temps, n'a fait rayonner plus loin, ni d'un plus pur éclat, le cœur, le verbe et l'esprit de la France.

Les nations persécutées — dont il chanterait aujourd'hui la délivrance ou la résurrection — tendent vers sa mémoire des mains chargées de gratitude et d'espérance. L'archevêque de Cashel associe « l'Irlande reconnaissante » au deuil de la France catholique, et « la presse catholique de Pologne est unanime pour exprimer sa profonde douleur ». C'est en tout pays, d'ailleurs, que les journaux catholiques saluent, dans le directeur de l'*Univers*, un maître et un ami.

Et aux publications se joignent encore les autorités, les cercles, les associations catholiques : en Espagne et en Portugal, on acclame, ici « l'intrépide

soldat auquel la catholicité doit de si incontestables services », et là « l'illustre champion de la cause de Dieu et de sa Sainte Eglise » ; en Grèce, l'archevêque d'Athènes affirme l'émotion des catholiques et de l'épiscopat. Plus loin, l'archevêque de Damas et l'exarque de Zahleh déposent au pied du cercueil les hommages de la Syrie, enveloppés dans l'éloquence orientale : le grand journaliste, assure le premier, a droit « à l'amour, à la vénération de tous les catholiques d'Orient » ; et le second déplore « la perte de ce grand chrétien, de ce grand Français, qui comprenait si bien les intérêts de la France en Asie-Mineure ».

Et vers l'Occident, voici que le Brésil catholique apporte à Louis Veuillot « un tribut d'amour et d'admiration », cependant que, du Canada, le cercle catholique de Québec envoie cette attestation remarquable : « Ici, l'influence de M. Louis Veuillot a été immense : il a raffermi bien des cœurs, éclairé bien des intelligences, communiqué à bien des frères inconnus son enthousiasme pour le bien et ses vigoureuses indignations contre le mal. »

Et je ne dirai rien des hommages envoyés par les missionnaires : jusque dans les contrées les plus perdues et les plus lointaines, « au fond de la Chine, au Thibet », déclarait l'un d'eux, Louis Veuillot a servi, réconforté, soutenu « les missionnaires du monde entier ».

III. — Louis Veuillot le « grand catholique ».

La foi catholique, rayonnement et clé de toute sa vie.

Ce qui procure à Louis Veuillot cet épanouissement de gloire et d'autorité, c'est la force catholique, par ce qu'elle a d'universel. Or, cette même force, par ce qu'elle a d'impérissable, assure à son œuvre une vivante actualité.

La foi catholique est, pour lui, tout ensemble et le feu qui embrase, et l'étoile qui dirige, et le ferment qui conserve. Elle est, en même temps, le rayonnement et la clé de sa vie.

Dès sa jeunesse indifférente, par sa faim de certitude, sa probité intellectuelle et sa propreté morale, il tend à la foi. « Mon esprit, confesse-t-il à son ami chrétien Gustave Olivier, voudrait s'élever à la foi. » Aussitôt converti, « la vérité connue et embrassée, constate Jules Lemaître, il ne la lâchera plus ». Il l'a saisie, selon le mot de Léon Gautier, avec un « sens catholique... d'une merveilleuse sûreté ». Et ce sens gardera jusqu'au bout la même justesse. « La philosophie de Louis Veuillot », remarquera plus tard un représentant des nouvelles générations, François Laurentie, « c'est sa foi ». Aussi, l'écrivain religieux que fut le P. Longhaye peut-il affirmer : de son siècle « il a été le pur catholique », et le critique impressionniste que fut Jules Lemaître : « Il en est le grand catholique. » Et c'est encore cette immuable inspiration qui, au témoignage du même dilettante, rend la vie de l'ardent polémiste « admirable et presque surnaturelle d'unité ».

Louis Veuillot lui-même, au seuil de la tombe, avait le droit de déclarer fièrement : « Je suis entré à l'*Univers*, en 1838, venant de Rome où j'avais trouvé Dieu, et embrassé l'Eglise, et changé ma vie. Je fis alors mon premier serment, Grégoire XVI le reçut. Je n'en ai pas fait d'autre, et je n'ai pas manqué à celui-là. »

Il ajoutait encore, en évoquant son immense labeur : « J'ai abordé bien des sujets, j'ai essayé bien des formes ; je n'ai eu qu'une idée, qu'un amour, qu'une colère. »

Trois mots qui synthétisent admirablement sa carrière : la direction, le sentiment, le combat.

Le « Chevalier » de la lutte catholique.

Il a combattu. Pour sa foi, comme les preux de jadis, il s'est croisé. Le journalisme catholique, à ses yeux, c'était « le dernier reste de la chevalerie ». Question de tempérament, dira-t-on. Peut-être ! Mais, surtout, conscience et pratique du devoir. Il entra dans l'arène à une heure amère et dure pour l'Eglise. Pour la défendre « au sein des classes éclairées et du monde politique », a témoigné Montalembert, il fallait braver une « impopularité formidable ». Il l'affronta sans peur. Il eût préféré, cependant, que l'Eglise n'eût pas tant besoin de gardes du corps. Il l'escortait la plume à la main, « comme on escorte un convoi précieux, des pistolets à la ceinture » ; mais le plus ardent de ses vœux, confesse-t-il, eût été de pouvoir « circuler désarmé ».

Cependant, il fallait prendre les armes ; il les prit. En Louis Veuillot, quand Mgr Touchet prononça son éloge à Montmartre, ce que l'évêque admira et montra par-dessus tout, ce fut le « soldat de l'Eglise et du Pape ». Il fut, en effet, soldat. On sait avec quelle vigueur, avec quelle maîtrise, avec quel succès. Les libres-penseurs ont prétendu ne pouvoir lui pardonner ses violences et ses haines ; en réalité, ce qu'ils ne lui pardonnaient point, c'étaient ses victoires et ses justices. Il fut, constate l'abbé Fonssagrives, « l'objet presque exclusif de leurs attaques et de leurs passions ». C'était, à leurs yeux, l'ennemi redoutable. Il avait retourné la situation. Grâce à lui, remarque Thureau-Dangin, les catholiques eurent enfin l'avantage de posséder un défenseur « se faisant écouter et craindre » et « donnant à un parti jusqu'alors humilié le plaisir de tenir à son tour le verbe haut, d'avoir le dernier mot, et quelquefois le meilleur, dans les altercations de la presse ». Avec Montalembert à la tribune et Lacordaire à Notre-Dame, il contribuait à leur rendre courage, confiance, fierté ».

Les « colères de la charité ».

Il combattit, mais uniquement pour les droits de l'Eglise et le salut de ses frères. Aux pacifistes et aux diplomates, qui le rappelaient à la modération : « Nous voulons bien, répliquait-il, que les blasphémateurs sauvent leur âme ; mais nous ne voulons pas qu'en attendant ils en perdent d'autres. » Et Mgr Hazera reprend à son compte et contresigne de son autorité cette fière riposte : « Louis Veuillot, transformé par la grâce, confirme le prélat, voulait sauver les âmes ; il dut être sans ménagements pour ceux qui s'acharnaient à les perdre. »

Inspiré de cette sollicitude, il garda toujours son estime, et souvent son cœur, à ses adversaires catholiques. « Il n'a pas cessé d'aimer et d'admirer Montalembert, affirme Strowski ; il a souffert d'avoir à le combattre. » (1) Et, contre ses ennemis libres-penseurs, atteste Lemaître, « ses haines les plus féroces ne sont que l'envers de l'amour, et ses colères sont celles de la charité ». Encore la « haine » est-elle ici de trop, visant les hommes. Le P. Janvier, dans son discours de Rome, a dit plus vrai : « Cette attitude guerrière, ce zèle irréductible furent inspirés à l'illustre chrétien non par la haine des personnes, mais par l'amour du Dieu fait homme ; car il n'y a rien d'aussi terrible que l'amour blessé, que l'amour indigné, que l'amour irrité. » Et Louis Veuillot « obéissait à l'amour qui commandait souverainement en son cœur, l'amour de Jésus-Christ ».

---

(1) « Lorsque Montalembert fut à l'agonie, Veuillot lui fit proposer un rapprochement. Montalembert refusa : le plus chrétien des deux fut assurément Veuillot. » « Souvenirs » par le comte D'HAUSSONVILLE (*Revue des Deux-Mondes*, 1. 10. 23, p. 599). (Note de la *D. C.*)

Qui donc oserait dire que cet amour passionné du Christ a cessé d'être opportun, dans la société moderne, ou que le Christ, hélas! n'a plus d'ennemis qui rendent ces combats nécessaires?

La lutte est plus ardente et plus étendue que jamais, entre la haine, négative ou agressive, qui veut expulser Jésus-Christ du monde, et l'amour apostolique, qui veut restituer aux hommes cette force et cette lumière.

L'exemple et l'enseignement de Louis Veuillot sont actuels. Deux témoignages, d'ailleurs, affirment, au premier chef, l'opportunité d'une cause : l'appel de la jeunesse, qui crie ses aspirations et ses besoins ; l'arrêt de l'autorité, qui définit l'idéal propre à les satisfaire. Or, de ces deux attestations, ni l'une ni l'autre ne manquent à Louis Veuillot.

La génération nouvelle, à l'époque du Centenaire, acclama dans Louis Veuillot le maître, et par la voix des convertis comme un Massis et par l'organe des jeunes chefs catholiques comme un Bazire. Quant à l'Eglise, par l'autorité de Pie X, elle lui décerna les plus hauts et plus fermes éloges qu'écrivain laïque ait reçus du Pape... Il ne reste plus à l'éditeur des ŒUVRES COMPLÈTES *qu'à montrer, par quelques indications sur les principales idées de Louis Veuillot, l'opportunité de sa doctrine.*

Veuillot chantre et serviteur de l'Église et du Pape.

L'Eglise! Avec quel enthousiasme, et quelle allégresse, et quelle passion perpétuellement jaillissante, il l'a chantée et glorifiée! « L'Eglise m'a donné la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon cœur. C'est par elle que je sais, que j'admire, que j'aime, que je vis. Lorsqu'on l'attaque, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. » A cette mère, il s'est consacré spontanément, sans réserve, aussitôt converti. Aux pieds du P. Rosaven, à peine la confession terminée : « Je servirai l'Eglise, déclara-t-il. Sera-ce comme écrivain, comme prêtre, comme religieux? Je l'ignore, mais je sais bien que je la servirai. » Il a tenu cette promesse. Il avait, en même temps, affirmé à son frère : « Si je refais du journalisme, ce sera pour défendre « la vérité, mais la vraie vérité, bien claire, bien authentique et bien pure de tout soupçon ». C'est ainsi qu'il a défendu la vérité.

Il l'a servie, l'Eglise, en soldat intrépide, audacieux, mais discipliné. « L'obéissance, aimait-il à dire, est ma forteresse. » Il l'a servie avec désintéressement et jusqu'au sacrifice. « Dût-elle être vaincue, s'écriait-il un jour, le premier devoir d'un chrétien et d'un citoyen devrait toujours être de la défendre obstinément. Il serait doux et glorieux d'y périr. »

Il identifia si étroitement cette cause avec la sienne qu'un écrivain laïque a cru pouvoir l'appeler « la voix séculière de l'Eglise ». Il se bornait, pour sa part, à se définir « quelqu'un du peuple chrétien ». Mais les Souverains Pontifes ont eu à cœur de glorifier plus haut leur soldat. Pie IX, à maintes reprises, le félicita de « l'ardeur avec laquelle » il s'efforçait, « sans peur aucune, de réfuter les journaux impudents, de défendre les lois de l'Eglise, de combattre pour les droits du Saint-Siège ». Il déplora, l'*Univers* supprimé, que ce lutteur fût « écarté de l'arène où, avec tant de vaillance et de fruit », il bataillait « pour la vérité et la justice ». Dans une lettre récente, écrite au nom de Pie XI, le cardinal Gasparri daigna me rappeler que Léon XIII avait qualifié Louis Veuillot de « père laïque de l'Eglise ». Et l'on vient d'entendre Pie X.

C'est que non seulement il est tout à l'Eglise, mais encore l'Eglise est tout pour lui. C'est elle seule qui de nos temps, « dominera les tempêtes et fera fleurir les principes, les vertus, nécessaires au genre humain ». Seule, elle défend la société « contre la frénésie des démagogues ou contre le despotisme astucieux du pouvoir ». « Toutes les libertés sont contenues en germe dans la liberté de l'Eglise » et « tout ce qui est la vérité est tôt ou tard pour elle ».

De l'Eglise, Louis Veuillot a particulièrement servi, aimé, défendu toute la hiérarchie; et, à sa tête, le Pape.

Il se fait le prosélyte fervent de sa foi.

Serviteur et soldat de l'Eglise et du Pape, illuminé de la foi, Louis Veuillot la fit rayonner dans le monde.

Par sa vie, d'abord. « Chrétien sans peur et sans reproche, atteste le P. Longhaye, chrétien sincère, pratiquant, priant », il tenait que, seuls, les vrais chrétiens sont les vrais hommes, étant les « seuls, explique-t-il à son neveu, qui soient ce que veut le bon Dieu, qui a créé les hommes ». Il était pieux, il était dévot même ; il n'était pas « de ces chrétiens, remarque Lemaître, qui veulent faire au surnaturel sa part ». Il chanta tendrement la Vierge et les saints. Il se constitua l'apologiste du Sacré Cœur. Cette basilique de Montmartre, où sa figure et son nom vivent dans le marbre, est bien, selon le mot de Mgr Hazera, « sa maison ». Et cette haute température de l'âme, il la soutint jusque sous les rafales des deuils : alors, de son cœur, ainsi que parle Eugène Tavernier, jaillit spontanément « la sublime expression de la douleur humaine et chrétienne ».

Par l'accord de tels exemples et de telles œuvres, il exerça sur les âmes une influence intime. Ce militant, que des libres-penseurs accusaient de faire détester la foi, fut un convertisseur d'incrédules, un mainteneur de convictions catholiques, un éveilleur de vocations. « J'ai senti que j'ouvrais des esprits et des cœurs », écrivait-il un jour avec une humble et profonde allégresse. Il en avait reçu maintes confidences, et ces témoignages se multiplièrent après sa mort. Jusqu'à des « musulmans convertis », qui révèlent que « ses écrits, pour eux, sont de véritables aliments, dont ils se nourrissent pour grandir toujours comme lui dans la foi ». De ces attestations, je n'en retiendrai que deux, des plus élevées : « Ma vocation est née du séjour que vous fîtes autrefois chez nous », lui confesse un apôtre ; et c'est le saint abbé Lelièvre, dont Mgr Baunard retraça l'histoire émouvante. Je me rappelle à « votre paternité », lui mande un vicaire général, car c'est à vous « que je dois en partie ma vocation » ; et c'est le futur cardinal de Cabrières. Oui, certes, on peut conclure, avec un autre correspondant, qu'il prit une « grande part... au renouvellement de l'esprit public chrétien ».

Le défenseur de l'enseignement chrétien.

Il visait ce but, en véritable apôtre, et c'est pour l'atteindre qu'il multiplia ses campagnes en faveur de l'enseignement chrétien. « Comme recteur de l'Institut Catholique », Mgr Baudrillart, aux fêtes du Centenaire, voulut rendre « honneur à celui qui a été l'un des plus grands parmi les défenseurs de la liberté d'enseignement », cette œuvre que Louis Veuillot dressait « au premier rang », tout de suite après le Denier de Saint-Pierre, qui soutient « le grand Maître d'école du monde ».

Avec l'enseignement chrétien, Louis Veuillot a soutenu la famille chrétienne.

L'Église, « pierre angulaire de sa politique ».

De la famille, il étend jusqu'à la cité sa vision catholique ; les grands principes de politique chrétienne épars à travers son œuvre s'imposent à l'attention des contemporains.

Toujours le même flambeau. Il ne fait pas au surnaturel sa part, et donc il ne lui ferme pas la vie publique. « Le Christ seul résoudra nos problèmes », affirme-t-il en 1848 ; et, si « nos constituants veulent maintenir un état social qui écarte le Christ, résignons-nous à périr ». Plus tard, ce qui l'enthousiasmera chez Garcia Moreno, c'est que le président de l'Equateur « fut, dans le gouvernement du peuple, un homme de Jésus-Christ ». Or, Jésus-Christ gouverne la société par l'Eglise. On a vu l'amour de Louis Veuillot pour cette institution divine ; elle est la pierre angulaire de sa politique. La religion, c'est, à la fois, « la base même de l'autorité » et « l'arome qui empêche la liberté de se corrompre ».

Sur cet axe surnaturel, où se croisent autorité et liberté, s'affermira tout son programme. Il le formula dès que l'*Univers* fut son journal, en 1842. « Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la patrie... Un parti, c'est une haine ; un système, c'est une entrave ; nous n'en voulons d'aucune sorte. Nous prenons la société comme l'ont prise les apôtres. Nous ne sommes ni à Paul ni à Céphas ; nous sommes à Jésus-Christ. » A cette règle, affirme Eugène Veuillot, le journaliste chrétien n'a « jamais manqué ». On l'accusa de palinodie. Erreur. « Toutes ses variations apparentes, a bien vu Jules Lemaître, s'expliquent par l'immutabilité même de sa pensée. » S'il modifia son attitude à l'égard de certains hommes ou de certains régimes, « ce n'était pas lui, c'étaient eux qui avaient changé ».

Et, chose admirable, c'est encore le même écrivain sceptique et libéral qui découvre, en étudiant le projet de Constitution ébauché par le directeur de l'*Univers* en 1871, que, sur cette intransigeance de principes, on peut édifier des lois très larges et très humaines. Il croit que Taine en eût approuvé l'ensemble et lui-même, au surplus, s'en accommoderait. D'ailleurs, quand on relit maintenant ces dispositions, que les adversaires de Louis Veuillot traitèrent alors de plaisanterie ou de chimère, on est frappé de leur concordance avec les sollicitudes actuelles et de leur esprit précurseur. Ne serait-ce que cette loi qui, sauf exceptions motivées, réserve aux chefs de famille le droit d'être éligibles et même électeurs ; et cette décentralisation résolue qui, autour de l'Etat, gardien de l'intérêt national, assure les franchises et les libertés vraies des provinces, des communes, des corporations, et surtout de l'Eglise.

Autre observation non moins topique et non moins opportune, à cette heure où la patrie, qu'il faut reconstruire après l'avoir sauvée, nous appelle et nous serre autour de son drapeau : la coïncidence est admirable, entre cette grande politique chrétienne et le plus fervent, le plus clairvoyant patriotisme. « Il luttait pour la France quand il luttait pour l'Eglise », a souligné Mgr Hazera, « il identifiait la fille avec la mère et, à ses yeux, du triomphe de celle-ci dépendaient toutes les grandeurs, toutes les prospérités, toutes les gloires de celle-là ».

Veuillot promoteur de la « royauté sociale de Notre-Seigneur ».

M. François Veuillot termine en notant les idées du Maître sur la question sociale.

Sur ce terrain, vraiment nous tenons en lui le précurseur et le guide, un guide entraînant par ses hardiesses d'intelligence et de cœur, un guide sûr par son attachement à l'ordre et son obéissance à l'autorité.

Précurseur, il est porté à ce rang par les maîtres de l'action sociale catholique : réalisateurs, comme Léon Harmel, qui remplit « un devoir d'étroite justice » en glorifiant ce chrétien dont le génie se consacra « au service du peuple » ; chefs, comme Albert de Mun, qui rappelle avec émotion les « encouragements » qu'il reçut de lui, « spécialement à l'origine de l'Œuvre des Cercles » et qui vient, plus tard, au Centenaire, lui offrir un nouveau tribut de reconnaissance. Il évoque, à cette occasion, les célèbres et virulentes apostrophes lancées par l'ennemi des *Libres-penseurs* à la bourgeoisie voltairienne : « Vos doctrines ont versé le vin de ces colères abominables. Vous n'êtes pas innocents de cette guerre impie... Votre crime est d'avoir haï Dieu. Ce crime, vous l'avez imposé à une partie du peuple, et c'est là votre péril et votre punition. » Et encore, l'anathème jeté par le fils du travailleur, mort courbé sur son dur labeur, « au crime d'une société que rien ne peut absoudre, parce que, ayant renié Dieu, elle a renié le pauvre et abandonné son âme ». Et Albert de Mun d'affirmer : « Toute l'action sociale catholique est contenue dans ces paroles de feu. Ce n'est pas assez dire. Elles portent en elles, par la question qu'elles posent devant les sociétés modernes, l'avenir de la civilisation. »

Les pages enchâssées dans le discours du grand orateur catholique, en même temps qu'elles projettent un rayon sur l'avenir, éclairent jusqu'aux sources mêmes des aspirations sociales de Louis Veuillot. Né du peuple et, comme le reconnaît Drumont, « image du vrai peuple », « représentant de cette masse anonyme qui a fait la grandeur de la France », il lui garda son amour fidèle ; mais ce fut un amour singulièrement plus haut, plus lucide, et plus désintéressé que le faux attachement des démagogues et des ambitieux. « Il aima le peuple, explique Mgr Touchet, mais ne le flagorna point, ne l'exploita point. »

Converti, cet amour se transfigura dans ses causes et s'orienta dans ses effets. Il fleurit, dès son premier livre, les *Pèlerinages de Suisse*, en cette affirmation : « La seule société heureuse possible est une société chrétienne et catholique. » Et quelques années après, l'auteur de *Pierre Saintive*, ayant étudié les systèmes, ajoute à cet élan de foi des critiques acérées contre la « philosophie libérale » : au lieu de relever l'ordre social, elle « fera un chaos ». Plus tard encore, il condensera les deux conceptions dans ce dilemme : « Le monde sera socialiste ou sera chrétien : il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme, qui est sa négation, il succombera devant le socialisme, qui est sa conséquence. »

Nous avons là tout le foyer de sa doctrine et tout le moteur de son action. « Sur quelle question sociale, interrogeait en 1883 Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, n'a-t-il pas fait descendre les lumières d'en haut ? » Ces lumières, trente ans après, Pie X les définit d'un mot quand il loue le grand catholique d'avoir voulu promouvoir « la royauté sociale de Notre-Seigneur ».

C'est en ce sens que Louis Veuillot accueille et comprend la démocratie, qu'il veut chrétienne. Dès son entrée à l'*Univers*, il reconnaît ce grand fait social, mais qui doit s'encadrer dans l'ordre chrétien ; il mesure cette puissance nouvelle, mais qui doit venir au baptême. Auprès de son berceau, l'Église est debout ; « elle protège cet enfant qui a tant d'ennemis, elle essaye d'éclairer ce prince qui a tant de flatteurs... Si elle ne réussit pas, on la réduit à contempler l'avenir du monde. » Mais, si elle triomphe, annoncera-t-il plus tard, alors peut-être en

verra se lever, « sous la présidence du Pontife romain, également protégé et protecteur de tout le monde, un *Peuple Saint* comme il y eut un *Saint Empire* ».

Cependant, ni ces hautes préoccupations doctrinales n'empêchent Louis Veuillot de se pencher sur les égarements des foules avec un pitoyable amour, ni ces visions presque mystiques d'étudier les réalisations sociales. On rencontre sous sa plume, en face des plus sanglantes insurrections, d'émouvantes paraphrases du *Misereor super turbam*. « A part les crimes commis, proteste-t-il après les Journées de Juin, nous ne pouvons haïr les vaincus. En les combattant, nous croyons qu'il y a autre chose à faire qu'à les vaincre. » Et au lendemain de la Commune, il jette encore un cri de pitié ! Par ailleurs, s'il considère avant tout la vie éternelle, « c'est aussi, dit Lemaître, et très formellement, pour diminuer les douleurs de la vie présente qu'il se soucie de l'humanité ». Cela, non seulement par des œuvres de charité, qu'il prêche avec ardeur et pratique avec largesse, mais aussi par des réformes profondes et précises, qui semblaient parfois chimériques à son époque et que notre temps admet comme indispensables. Un des premiers, il dénonça l'individualisme : « Un pays où règne l'individualisme, expose-t-il aux bourgeois engoués de la Révolution, n'est plus dans les conditions normales de la société, puisque la société est l'union des esprits et des intérêts, et que l'individualisme est la division poussée à l'infini. » Aussi, à l'individualisme opposera-t-il l'organisation corporative, à laquelle sa Constitution reconnaît les franchises et les capacités les plus larges. Idées d'avenir, dont il a trouvé les premiers linéaments dans son admiration du passé, dans les institutions de ce moyen âge « qui voulait donner à l'humanité le Christ... comme unique législateur » !

Car chez lui, toujours, il en faut revenir à ce nom divin. De même que le fond de sa politique se ramène à cette profession de foi : « Nous sommes à Jésus-Christ », — le dernier mot de ses revendications sociales se résume en cette maxime : « Le droit du peuple est d'avoir une constitution qui lui assure le bienfait de Jésus-Christ. »

Principe d'immortalité, qui lui confère une perpétuelle jeunesse. Ferment de vie, qui le rend plus opportun que jamais aux heures où la société, dans le même temps sauvée et menacée de la mort, est avidement tendue vers les raisons et les moyens de vivre. Autant par sa maîtrise littéraire il prend place entre les classiques, et par la sûreté de son témoignage entre les historiens, autant Louis Veuillot, par sa doctrine, se dresse au premier rang des guides.

François Veuillot.

Le recrutement du pastorat en Alsace

Du *Temps* (19. 5. 1923) :

Le doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg nous écrit que, « pendant l'année scolaire en cours, 41 [M. Ehrhardt, le 7. 12. 23, indique 43] étudiants et candidats aux divers grades de la faculté ont fait acte de scolarité ; 36 d'entre eux suivent les cours, dont 20 Alsaciens de vieille souche [21 Alsaciens ou Lorrains dans la nouvelle année scolaire] ». Il ajoute : « A la veille de la guerre, il n'y avait que 11 Alsaciens authentiques inscrits à la faculté allemande ; il n'y a donc pas recul, mais progrès. La rentrée de cette année scolaire a donné 9 étudiants, dont plusieurs Alsaciens. »

LES ORIGINES DE L'AVENT LITURGIQUE

La première fête en l'honneur de Marie

Elle était fixée au dernier dimanche de l'Avent

La Croix *(6. 12. 23) vient de résumer un savant article du* R. P. M. Jugie, A. A., *paru dans les* Echos d'Orient *(avril-juin 1923) sous le titre « La première fête mariale en Orient et en Occident. L'Avent primitif ».*

D'après le manuel bien connu de Henri Kellner sur l'*Année ecclésiastique et son évolution historique* (1), dont le P. Jacques Bund nous donna, en 1909, une bonne traduction française (2), le cycle liturgique préparatoire à la fête de Noël, autrement dit l'Avent, serait d'origine occidentale et proprement romaine. De son existence, on n'aurait pas d'attestation certaine avant celle que nous trouvons dans la collection des homélies du pape saint Grégoire le Grand (590-604) (3). Quant à l'Eglise grecque, la préparation liturgique à la fête de Noël lui serait restée inconnue.

De son côté, Dom Cabrol, à l'article « Avent » du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, parlant non plus de l'Eglise grecque seule, mais de l'Eglise orientale en général, écrit que l'Avent semble n'y avoir été introduit qu'assez tard, sauf chez les Nestoriens.

Un récent travail du R. P. Martin Jugie modifie complètement ces conclusions. Les nombreux lecteurs des pages documentaires de la *Croix* qui s'intéressent aux questions ecclésiastiques nous sauront gré de leur faire connaître en quelques mots ce que cette étude contient de vraiment nouveau.

Tout d'abord, ce n'est pas en Occident, mais en Orient, qu'il faut chercher les premières traces certaines d'un cycle liturgique préparatoire à la fête de la Naissance de Notre-Seigneur (4). Dès la première moitié du ve siècle, antérieurement même au Concile d'Ephèse (431), il existait dans tout l'Orient, depuis Constantinople jusqu'à Alexandrie, en passant par l'Asie-Mineure, la Syrie et la Palestine, un Avent primitif, distinct du nôtre et conçu sur un plan beaucoup plus logique, qui comprenait au moins les deux dimanches avant la fête de la Nativité. Le premier dimanche était consacré à une fête de saint Jean-Baptiste, la première, sans doute, qui ait été célébrée en l'honneur du saint Précurseur. Sur l'existence de cette fête, nous avons le témoignage tout à fait explicite d'Antipater, évêque de Bostra, dans le Hauran, mort vers 458 ; nous possédons aussi celui des deux orateurs jérosolymitains de la même époque, Hésychius († après 451) et Chrysippe († 479).

Tous les trois nous ont laissé des homélies pour

(1) A.-H. Kellner, *Heortologie oder die geschichtliche Entwickelung des Kirchenjahres et der Heiligenfeste*. Pustet, 3e édition en 1911.

(2) Jacques Bund, *L'Année ecclésiastique et les fêtes des saints dans leur évolution historique* (traduit de l'allemand).

(3) *Ibid.*, p. 220.

(4) Jusqu'au dernier quart du ive siècle, la fête de la Nativité de Notre-Seigneur se célébrait, en Orient, le 6 janvier. Certaines Eglises orientales, notamment celles de Palestine et d'Arabie, n'adoptèrent que plus tard la fête occidentale du 25 décembre comme distincte de l'Epiphanie. Encore de nos jours, les Arméniens séparés ignorent la fête du 25 décembre

cette solennité dominicale, dont l'objet était à la fois l'annonce de la conception, le tressaillement dans le sein maternel au jour de la Visitation et la naissance de saint Jean-Baptiste.

Le second dimanche, celui qui précédait immédiatement la fête de Noël, était la solennité de sainte Marie, Mère de Dieu, ou, comme on disait alors, la *Mémoire de la sainte Théotocos*. C'était l'unique fête alors célébrée en l'honneur de Marie, comme nous l'apprend le biographe de saint Théodose le Cénobiarque († 529), qui écrivait vers l'année 530 : *Une fois par an, suivant le cycle* [liturgique], *nous célébrons la mémoire de la Théotocos*. Antipater de Bostra affirme positivement que cette première fête mariale tombait le dimanche qui suivait la fête de saint Jean-Baptiste, et Chrysippe de Jérusalem ajoute que c'était au temps de Noël. Cette solennité avait beaucoup d'analogie avec notre fête actuelle de l'Annonciation, mais on ne doit pas la confondre avec elle. Son objet, en effet, était plus vaste et visait la maternité divine en général.

Nombreuses sont les attestations de la fête mariale dans l'homilétique grecque du ve siècle. Le P. Jugie en relève deux pour Constantinople, deux pour l'Asie-Mineure, deux pour Antioche, trois pour la Palestine, une pour Alexandrie. Le premier témoignage pour Constantinople est particulièrement intéressant, parce qu'il est antérieur au Concile d'Ephèse. Il s'agit de l'homélie sur la maternité divine que saint Proclus prononça en présence de Nestorius, dans la grande église de Constantinople, le dimanche 23 décembre 428. Le thème général que les orateurs développaient était celui-ci : rappel de l'état primitif de l'homme au paradis terrestre et de la chute originelle ; plan divin de l'Incarnation et de la Rédemption ; Marie, nouvelle Eve ; sa maternité divine, prédite par les anciennes prophéties, annoncée par l'Ange, manifestée le jour de Noël, reconnue par les Mages. Dans la plupart des églises, on devait lire, à la messe, l'Evangile de l'Annonciation. Dans certaines, comme à Bostra, on y ajoutait aussi l'Evangile de la Visitation.

Cette première fête mariale, préparatoire à la Noël, disparut, dans l'Eglise byzantine, vers le milieu du vi^e siècle, quand fut établie la fête proprement dite de l'Annonciation, fixée au 25 mars. A ce moment, la conception qu'on peut appeler historique ou chronologique prévalut, à Byzance, sur la conception logique primitive. Au lieu de grouper dans les semaines qui précèdent Noël le souvenir des mystères qui servent comme d'introduction à la naissance du Sauveur, on s'attacha à donner à chaque mystère de la vie de Notre-Seigneur et de sa Mère, et même de saint Jean-Baptiste, sa date propre. Le point de départ fut le 25 décembre, considéré comme date authentique de la naissance de Jésus. Mais l'idée primitive de l'Avent fut gardée et développée par d'autres Eglises orientales. L'évolution la plus heureuse se produisit dans l'Eglise syrienne. Actuellement encore, on compte, dans cette Eglise, huit dimanches de l'Avent ainsi disposés :

Premier dimanche : *Dédicace de l'église*.

Deuxième dimanche : *Octave de la dédicace*.

Troisième dimanche : *Annonciation faite à Zacharie, père de saint Jean-Baptiste*.

Quatrième dimanche : *Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*.

Cinquième dimanche : *Visitation de Marie à Elisabeth*.

Sixième dimanche : *Nativité de saint Jean-Baptiste*.

Septième dimanche : *Révélation de la conception virginale faite à saint Joseph*.

Huitième dimanche : *Attente de l'Enfantement de la bienheureuse Vierge Marie*.

On voit par ce tableau comment chacune des deux solennités primitives dont nous avons parlé, celle de saint Jean-Baptiste et celle de la Sainte Vierge, a été triplée dans la suite. La fête du Précurseur, telle qu'elle est décrite spécialement par Antipater de Bostra, a donné le troisième, le cinquième et le sixième dimanche du cycle actuel. La fête de la Sainte Vierge est représentée par le quatrième, le septième et le huitième dimanche ; le tout disposé dans l'ordre des événements évangéliques qui ont précédé la naissance de Jésus.

L'Avent oriental primitif fut aussi adopté par certaines Eglises d'Occident, au moins après le Concile d'Ephèse.

C'est ainsi que l'archevêque de Ravenne, saint Pierre Chrysologue, mort vers 450, a plusieurs sermons pour *une fête de l'annonciation et de la conception de saint Jean-Baptiste* et quatre homélies pour une fête de *l'Annonciation de la Sainte Vierge*. Ces deux fêtes sont disposées dans le même ordre et à la même place que dans le calendrier oriental contemporain, comme l'établit clairement le P. Jugie par plusieurs citations.

On trouve des traces certaines des deux mêmes solennités dans le Missel dit de Bobbio, qui, dans certaines de ses parties, remonte au ve siècle, et surtout dans le rite ambrosien, où le sixième dimanche de l'Avent, celui qui précède immédiatement Noël, est consacré à la Sainte Vierge et spécialement à la conception virginale.

La solennité mariale préparatoire à la Noël existait aussi en Espagne, au milieu du viie siècle. Le Concile de Tolède de 656 la maintint contre la nouvelle fête de l'Annonciation du 25 mars ; mais, de mobile qu'elle était, elle devint fixe ; le Concile lui assigna la date du 18 décembre. Plus tard, les Espagnols adoptèrent la fête du 25 mars, sans renoncer à celle du 18 décembre.

L'Eglise romaine sembla les imiter lorsqu'au xviiie siècle elle établit au 18 décembre la fête de l'*Attente de l'Enfantement de la Sainte Vierge*. C'était une véritable réminiscence de l'antiquité.

Si nous ne craignions de déplaire à ceux qui, récemment, se sont pourvus de nouveaux missels et de nouveaux bréviaires, nous émettrions le vœu que l'idée de l'Avent primitif suggère quelque innovation heureuse à la Sacrée Congrégation des Rites.

L. P.

Dossiers des journaux

« LA LIBRE PAROLE » (1)

Nouvelle direction.

De la *Libre Parole* (5. 12. 23), sous le titre « Un mot personnel » :

C'est une habitude, en cette vieille maison de la *Libre Parole*, que de traiter les lecteurs en amis avec lesquels une constante collaboration intellectuelle a créé une solidarité véritable. Je m'adresse donc à eux aujourd'hui en toute simplicité pour leur demander de m'accorder un congé et leur donner mes raisons.

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 9, col. 859-860, les changements survenus en mars 1923 dans la Direction de la *Libre Parole*. (Note de la *D. C.*)

Je déclare tout d'abord, très simplement, que je ne suspends pas sans regret une collaboration qui, hormis les intermittences commandées pendant la guerre par d'autres obligations, n'a point cessé depuis plus de treize années. Si beaucoup de nos lecteurs ont bien voulu m'écrire maintes fois qu'ils avaient plaisir à me lire, j'avoue que ma satisfaction était certainement plus grande encore de leur dire franchement ma pensée sur les questions les plus diverses.

Mais l'effort quotidien, soutenu pendant des années et des années, ne va pas sans entraîner une fatigue profonde, surtout quand il doit se conjuguer avec d'autres devoirs. Lorsqu'on a l'honneur de porter, pour une large part, la responsabilité de la politique d'un journal et de l'ensemble de sa rédaction, la tâche est lourde, même si l'on demeure étranger à l'administration, tous les jours plus complexe et plus difficile, de l'organisme aux rouages multiples qu'est devenu le journal moderne. Henri Bazire naguère, Jean Lerolle plus récemment, ont mesuré, dans leur étroite et amicale collaboration avec moi, tout le poids du fardeau qui nous incombait.

La tâche est lourde, et — je le dis en toute netteté — elle s'aggrave singulièrement de l'incompréhension, de l'indifférence et parfois de l'ignorante jalousie de ceux qui devraient tenter de l'alléger. De tous temps, les journalistes catholiques, même les plus illustres, ont souffert de cet isolement pénible qui use les forces du cœur plus encore que celles de l'esprit.

Il est des heures où l'on éprouve non point la lassitude de sa besogne quotidienne, mais l'appréhension de ne pouvoir s'en acquitter suffisamment bien et le besoin de retremper ses énergies morales et intellectuelles dans quelque autre labeur.

L'approche des élections générales m'imposera précisément ce labeur, et peut-être n'aurais-je pas eu le droit de renoncer à toute autre forme d'action alors que, sans doute, le journal, le journal quotidien, ne négligeant aucune des préoccupations de l'heure et les envisageant toutes du point de vue catholique, constitue une œuvre primordiale, mais que cette œuvre n'est point, de son essence, le fait d'un homme, et qu'elle ne saurait même acquérir toute sa valeur sans s'élargir assez pour traduire l'âme collective des catholiques de France.

A la *Libre Parole*, nous avons de bonnes raisons pour penser qu'il en est et qu'il en sera de plus en plus ainsi. De même que, pour l'impulsion et le contrôle de l'ensemble du journal, l'expérience de M. Antoine A. Bonnet, qui préside depuis six mois notre conseil d'administration, donne à nos amis tous apaisements, le concours fidèle et constant de notre comité de direction, formé des hommes éminents et dévoués que l'on sait, garantit la rectitude invariable de la ligne dès longtemps suivie dans ce journal.

« Faute d'un moine, l'abbaye ne chôme pas », disait-on naguère. Je prie ceux qui, entre nos lecteurs, me seraient particulièrement attachés, d'aimer la *Libre Parole* chaque jour un peu plus. Je sais, mieux que personne, quels perfectionnements notre journal réclame. J'ai la conviction intime qu'ils seront réalisés plus facilement en mon absence : eût-on les meilleures intentions du monde, on est si facilement esclave des habitudes prises !

Et ce qui importe, ce qui importe seul, mes amis, c'est que l'œuvre soit grande, c'est qu'elle soit de plus en plus forte — grâce à votre dévouement, à votre propagande inlassable, — c'est qu'elle soit un instrument de plus en plus puissant au service de Dieu, de la France, du Peuple et de la Liberté.

JOSEPH DENAIS.

De la *Libre Parole* (11. 12. 23), sous le titre « Pour une cause sacrée. — Le journal que nous voulons faire » :

Les circonstances, l'amitié, et peut-être un profond destin, m'ont appelé ici. C'est un très grand honneur, que j'aurais pu décliner, mais le devoir a des façons souveraines de nous solliciter. Cette fois, il m'a séduit par les difficultés de la tâche d'une part, et par ce qu'elle comporterait de profit pour notre cause si cette tâche était heureusement accomplie.

Il n'en fallait pas autant pour stimuler chez moi tous les instincts qui me portent à agir.

Me voici donc à l'œuvre, avec une vision, Dieu merci, très nette des nécessités de l'heure :

Il faut à Paris un grand journal politique, foncièrement patriote, mais soustrait à toute influence de parti, véridique, courageux, et qui s'adresse à tous les catholiques indistinctement (1).

Par la position déjà prise, par ses états de services, la *Libre Parole* remplit ce rôle, mais les œuvres humaines sont perfectibles. Je ferai le possible et l'impossible pour réaliser les progrès désirables. Et s'il fallait sonner le ralliement de toutes les forces catholiques autour de nos efforts, ce journal le fait aujourd'hui dans l'espoir qu'enfin les enthousiasmes utiles se réveilleront.

Il est temps, en effet, que les catholiques mettent leur presse au premier rang de leurs soucis.

Pourquoi ?

Parce que, le journal étant devenu la plus grande force, il est imprudent que les meilleurs s'en désintéressent ou ne s'y intéressent que mollement. Cette force étant éminemment civilisatrice ou éminemment corruptrice, il est d'un intérêt capital que les plus éclairés et les plus dignes l'utilisent.

Or, qui, mieux que les catholiques, est préparé à cette tâche ?

Seuls, ils ont une doctrine. Sur toutes les questions fondamentales : patrie, humanité, religion, travail, ils ont le mot décisif ou la seule clarté pouvant aider aux recherches. Tout ce qu'ils ne font ou n'est pas inspiré d'eux, est douteux ou nuisible. Seuls, ils ont conservé les traditions essentielles et ils perpétuent la race. Discutés et combattus, ils restent l'élément le plus homogène, le plus orthodoxe et le plus raisonnable du pays ; car l'hérésie n'a été qu'une exception, et la révolution qu'un accident dans leur histoire. Si nous avons encore une France, c'est à eux que cela est dû.

Je rappelle cela pour que, prenant mieux conscience de ce qu'ils sont, ils sentent ce à quoi cette supériorité les oblige. S'ils hésitent ou s'ils oublient, l'exemple et l'acharnement de leurs adversaires suffiraient vraisemblablement à les stimuler.

Plus de seize millions viennent d'être recueillis, en l'espace de quelques mois, pour une entreprise sacrilège. Le journal ainsi fondé (2) défigure tout ce qui nous est cher ; il sape et divise. Si le discrédit public pouvait le tuer, il y a longtemps qu'il n'existerait plus, mais il vit, sans cesse alimenté par de nouvelles ressources, et un autre nouveau-né, enfant des mêmes principes et voué aux mêmes buts infâmes, l'a suivi de près (3), tandis qu'un troisième, qui était intermittent et qui est l'organe de l'anarchie pure, a trouvé les fonds nécessaires pour transformer le mal chronique en mal quotidien (4).

---

(1) Ainsi souligné par l'auteur. (Les notes sont de la *D. C.*)

(2) *Le Quotidien.*

(3) *Paris-Soir.*

(4) *Le Libertaire.*

Quel effort correspondant ont fait les catholiques ? — A Paris, aucun.

Cela fait frémir !

Sans doute, ils sont bons ; sans doute, ils planent au-dessus de la calomnie ou de l'intrigue, et je sais que, par ailleurs, ils sont généreux pour toutes les œuvres qui concernent le culte ou la bienfaisance. Mais ceci ne remplace pas cela. Faute de journaux de combat suffisants pour défendre ces œuvres, qui sait si, un jour prochain, quelque loi scélérate n'emportera pas leurs églises, leurs écoles, leurs hôpitaux ?

Nous voici aux élections. Que présager du murmure inquiet qui les annonce ? J'entends déjà des vœux qui se forment pour qu'elles n'aient pas lieu. Un Gouvernement sage tiendrait compte de ce souhait, mais les élections pourraient se faire, et fort probablement se feront. Ce jour-là, qui aura préparé les foules ? Qui aura pesé sur le choix des noms ? Qui aura fait sortir des urnes la majorité saine ou la majorité néfaste ? Le journal, surtout le journal. Et croyez-vous que, si la consultation donnait des résultats mauvais, nos consciences auraient le droit d'être en sécurité ?...

En 1916, M. Louis Bertrand a rapporté, dans la *Revue des Deux Mondes*, l'appréciation que les Espagnols de Madrid lui avaient faite des catholiques de France :

« Vos catholiques, disaient-ils, sont de très braves gens. Ils sont très pieux, vont à la messe, assistent à tous les offices, sont charitables ; mais, que voulez-vous, ils ne sont pas un parti puissamment organisé, capable de résister à l'ennemi et de lui imposer sa loi. Ils peuvent souffrir la persécution sans défaillance, aller même jusqu'au martyre : ce ne sont pas des hommes d'action.

» Car, enfin, il ne s'agit pas de mourir. Il s'agit de lutter et de vivre. »

Or, c'est précisément à cette organisation que nous convions ceux qui partagent notre Foi. Non pas que nous songions à former un parti. Nos troupes dépasseraient les limites de n'importe quel cadre : elles sont, en réalité, la France. Notre rêve consiste à leur imprimer le sentiment d'une puissante solidarité. Nous travaillerons à leur faire comprendre qu'ils doivent former faisceau. Peu importe que les uns s'attachent à la République ou que les autres lui préfèrent une forme différente d'État. Il est avantageux pour la Cité qu'on y dispute sur l'excellence de tel ou tel Gouvernement, cela prouve que les citoyens ne s'endorment pas sur le présent et l'actuel, mais cherchent sans cesse à améliorer les conditions du pouvoir. D'ailleurs, une chose dépasse la valeur des régimes, c'est la qualité des hommes qui les [illegible].

L'essentiel est donc d'améliorer l'homme, le reste vient tout seul.

[illegible] j'ai cru devoir dire à mes lecteurs. [illegible] ce journal nous est un [illegible] avec lequel ils voudront bien suivre notre effort. Bien mieux, je les adjure de l'encourager par tous les moyens en leur pouvoir. On [illegible] besoin d'être fortement secondé. Le monde que notre œuvre intéresse est surtout riche par le cœur et l'esprit.

A [illegible] il [illegible] à la [illegible] toujours plus grande du journal et, toutes les fois qu'il le voudra, collaborer avec nous, mêler sa plume à la [illegible] est de la même trempe. Qu'elles soient souvent côte à côte [illegible] et qui reste essentiellement un organe de combat.

Comme la déesse antique, elle était, en effet, sortie tout armée du cerveau de son fondateur. Elle a pu, depuis, s'adoucir ; mais elle garde le souvenir de ses origines, et reprend joyeusement aujourd'hui son air natal.

ANTOINE A. BONNET.

BIBLIOGRAPHIE

Traité de Psychologie, par GEORGGES DUMAS, avec la collaboration de L. Barat, G. Belot, Ch. Blondel, B. Bourdon, F. Challaye, Ph. Chaslin, Ed. Claparède, J. Dagnan, G. Davy, H. Delacroix, L. Dugas, P. Janet, A. Lalande, J.-P. Langlois, L. Lapicque, A. Mayer, I. Meyerson, H. Piéron, G. Poyer, Et. Rabaud, G. Revault d'Allonnes, A. Rey, A. Tournay, H. Wallon. Préface de TH. RIBOT. — Tome I, un vol. de 964 pages in-8°. Prix, 40 francs. Paris, Alcan, 1923.

« Voici enfin paru le premier volume, fort important à tous égards, du *Traité de psychologie* de Georges Dumas. Tout le contenu, sans doute, en était déjà connu du public des spécialistes, grâce à des publications fragmentaires tant dans la *Revue philosophique* que dans le *Journal de Psychologie*. Mais l'apparition de ce Traité n'en constitue pas moins un véritable événement dans le monde philosophique [...].

» Ce premier volume se compose à proprement parler de quatre livres : Livre I : Notions préliminaires à l'étude de la psychologie (1° l'homme dans la série animale, par Et. RABAUD ; 2° le poids du cerveau et l'intelligence, par L. LAPICQUE ; 3° le système nerveux, anatomie et physiologie générales, par J.-P. LANGLOIS ; 4° le système nerveux, anatomie et physiologie spéciales, par AUGUSTE TOURNAY ; 5° le problème biologique de la conscience, par HENRI WALLON). — Livre II : les éléments de la vie mentale (1° l'excitation et le mouvement, par G. DUMAS et H. PIÉRON ; 2° les sensations, par B. BOURDON ; 3° les états affectifs, par L. BARAT, revisé par G. DUMAS, et achevé par L. DUGAS ; 4° les images, par L. BARAT, revisé par I. MEYERSON ; 5° excitation psychique et sécrétions, par A. MAYER). — Livre III : Les associations sensitivomotrices (remarques générales, par G. DUMAS ; 1° l'orientation et l'équilibre, par G. DUMAS et ED. CLAPARÈDE ; 2° l'expression des émotions, par G. DUMAS ; 3° le rire et les larmes, par G. DUMAS ; 4° le langage, par L. BARAT, revisé par PH. CHASLIN). — Livre IV : Les formes générales d'organisation (1° l'habitude et la mémoire, par H. PIÉRON ; 2° l'association des idées, par J. DAGNAN, revisé par H. DELACROIX, achevé par G. DUMAS ; l'attention, par G. REVAULT D'ALLONNES ; 4° la tension psychologique et ses oscillations, par PIERRE JANET). Chacun des chapitres est utilement complété par une soigneuse bibliographie. — ACHILLE OUY. » (*Revue internationale de sociologie*, sept.-oct. 1923.)

Lettres à Armand et Henri de Pontmartin (1867-1909), par le vicomte E.-M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française. — Paris, Plon, 192[illegible]. In-16, 242 pages. Prix, 7 francs.

« Cette correspondance familière, adressée au critique de la *Gazette de France* et à son fils, s'échelonne sur un espace de quarante-deux ans. De Constantinople et Saint-Pétersbourg, le vicomte E.-M. de Vogüé fait part à ses intimes de ses impressions sur l'Orient et la Russie. Revenu en France depuis 1882, il les tient au courant de ses appréciations et de ses travaux littéraires, et leur communique [illegible] les événements de l'époque.

» La richesse de la pensée, l'étendue des vues et des [illegible] sujets les plus graves comme aux plus badins sans perdre sa rare distinction, permettent de ranger ces lettres, qu'il [illegible] qu'ait produites la littérature contemporaine. — JACQUES DE BELLAING. » (*Études*, 5. 9. 23.)

ACTES ÉPISCOPAUX

Fondation d'une Commission de Liturgie, d'Art et de Chant sacré

Lettre de S. Em. le card. DUBOIS, archevêque de Paris.

Paris, le 7 novembre 1923.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Le culte public est l'objet de nos plus chères sollicitudes.

Aliment et soutien de la piété des fidèles, il peut devenir aussi un très efficace moyen d'apostolat. Pour des âmes éloignées de Dieu, il est souvent une lumière et un appel. Les églises et leur ornementation, les cérémonies et les chants liturgiques concourent à éveiller, à éclairer, à stimuler l'esprit religieux. Les voix de l'art et de la piété s'unissent ainsi en une harmonieuse et persuasive éloquence.

Grâce à Dieu, le culte divin est en grand honneur dans le diocèse de Paris. Il s'y célèbre avec une dignité qui édifie et dont la renommée est universelle. C'est une tradition à laquelle nous prétendons bien demeurer très attachés. Il importe de la garder comme un perpétuel hommage à Dieu, comme une fidélité respectueuse à la mémoire de ceux qui nous l'ont laissée en précieux héritage.

N'y aurait-il pas cependant quelque progrès à réaliser ? Personne n'oserait le nier... Nous voudrions nous y employer avec vous.

Il est bien vrai. Pour de multiples raisons qu'il est inutile d'analyser en détail — initiatives purement spontanées, oubli des règles liturgiques, recherche de l'inédit, respect exagéré pour des habitudes surannées, écarts de goût, parfois, — il s'est glissé, çà et là, dans la teneur générale de nos cérémonies religieuses, des dérogations plus ou moins accusées qui font tache dans l'ensemble. Il convient de les faire disparaître.

Disons-le néanmoins. Les conditions exceptionnelles de nos paroisses parisiennes paraissent autoriser, de fait, quelques coutumes qu'on tolérerait difficilement ailleurs. D'autres, en revanche, n'ont aucun droit à la tolérance, parce qu'elles sont réellement injustifiables. Or, en ces matières comme en toutes choses, la loi de l'Eglise doit être observée, l'ordre établi doit être respecté... *Omnia... secundum ordinem fiant* (1).

Nous avons parlé de la liturgie en général, c'est-à-dire de tout ce qui a trait au culte divin. C'est à l'évêque qu'il appartient d'y veiller. *Locorum Ordinarii advigilent ut Sacrorum Canonum praescripta de divino Cultu sedulo observentur* (2).

Le terme *Sacri Canones* doit s'entendre dans le sens large, qui embrasse toutes les règles authentiques relatives à la célébration des cérémonies saintes — aux lieux et au mobilier du culte, aux prescriptions liturgiques et au *chant sacré*.

En ce qui concerne le chant grégorien et la musique d'église, Nous sommes heureux de vous annoncer l'aboutissement d'un projet qui Nous était à cœur : la fondation, à Paris, d'un *Institut Grégorien*, auquel sera annexée une *Ecole diocésaine de chantres*.

L'*Institut Grégorien* — qui aura son siège à l'Institut Catholique et dont Nous publions à la fin de cette lettre la composition et le fonctionnement — aura pour but l'enseignement permanent du chant grégorien et de son accompagnement, selon la méthode de Solesmes, comme aussi l'enseignement de l'orgue liturgique.

L'Ecole de chantres travaillera à former pour les paroisses des chantres professionnels, qui feront partie des maîtrises à titre de chanteurs rétribués, sans abandonner cependant leur profession ordinaire.

Enfin, pour grouper les maîtrises et *scholae* du diocèse de Paris qui voudraient s'affilier à l'*Institut Grégorien*, Nous avons résolu de fonder sous Notre présidence d'honneur une *Association Saint-Grégoire*, dont la règle fondamentale sera, outre l'exécution des mélodies grégoriennes selon la méthode de Solesmes, et l'application scrupuleuse du *Motu Proprio* de Pie X (1) — qui sont d'obligation, — le zèle à promouvoir la restauration du chant de la musique d'église. Les statuts de cette Association seront incessamment publiés.

Ainsi, grâce à des concours intelligents et dévoués, que Nous ne saurions trop remercier, se poursuivra dans Notre diocèse la réforme, déjà si bien inaugurée, du chant sacré selon les prescriptions pontificales. Et afin d'en rendre le succès plus facile et plus rapide, et d'assurer en même temps une plus grande uniformité dans l'exécution du chant grégorien, Nous demandons qu'on adopte dans l'enseignement et la pratique des Séminaires, Instituts et maisons d'éducation, des paroisses et communautés, les éditions de Solesmes avec l'adjonction des signes rythmiques (2).

Et pour Nous aider à réaliser les projets brièvement exposés au cours de cette letttre, Nous avons décidé d'instituer une *Commission* officielle *de Liturgie, d'Art et de Chant sacré* qui exercera son contrôle sur l'ensemble des manifestations du culte divin dans le diocèse.

Cette Commission sera chargée du choix et de la publication des différents livres liturgiques diocésains, à l'usage du clergé et des fidèles ; elle veillera à l'observation exacte, dans Nos paroisses, des règles établies par l'Eglise pour assurer aux fonctions saintes l'unité et la dignité qu'elles réclament ; elle s'assurera que rien, dans le cadre où le culte se déploie, ne choque la piété et le bon goût ; elle

(1) *I Cor.* XIV, 40. (Sauf indication contraire, les notes appartiennent à la lettre du card. Dubois.)

(2) *Cod.*, Can. 1261.

(1) *Motu proprio* du 22. 11. 03 sur la musique sacrée, reproduit dans les *Q. A.*, t. 72, pp. 66-72 ; — cf. également Lettre de PIE X au card. Respighi, vic. gén. de Rome, sur la restauration de la musique sacrée, 8. 12. 03 : *Ibid.*, pp. 73-76. — Enfin voir lettre de S. Em. le card. DUBOIS sur le plain-chant grégorien et la prononciation romaine du latin (9. 10. 21), suivie d'un appendice contenant de nombreux documents et références sur la question : *D. C.*, t. 6, pp. 394-403. (Note de la *D. C.*)

(2) Cette prescription s'inspire du règlement diocésain de Rome (*Regolamento per la Musica Sacra in Roma*, n° 19, Pietro Card. [Respighi] Vicario, 2 feb. 1912) : « *Per maggiore uniformita nell' execuzione del canto gregoriano, si potranno adoperare quelli con l'aggiunta dei segni ritmici solesmensi.* »

aura soin de promouvoir le respect pratique des prescriptions du *Motu proprio* de Pie X sur la Musique sacrée. Travail délicat, pour lequel les compétences et les dévouements ne Nous manqueront pas : ils trouveront, pour le mener à bien, la collaboration de toutes les bonnes volontés.

Il s'agit, en effet, non de petits détails — rien n'est petit de ce qui touche au culte de Dieu, — mais en réalité de grandes choses qui, toutes à quelque degré, sont l'expression de notre croyance et de notre piété ; qui toutes, aussi, ont une valeur d'apostolat pour aider à la conquête des âmes, les attirer ou les maintenir dans la pratique de la vraie foi.

Nous savons assez, Nos très chers Frères, votre docilité et votre zèle pour être assuré que, en cette matière comme en toute autre, vous aurez à cœur de suivre Nos directions. Elles Nous sont inspirées par le seul désir d'entourer le culte de Dieu de respect, de dignité et autant que possible de l'éclat qui convient aux manifestations extérieures de la religion.

Vous Nous y aiderez ; et cette union de Nos efforts contribuera à accroître la vie religieuse dans Notre cher diocèse.

A ces causes ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1er. — Une *Commission* officielle, dite *de Liturgie, d'Art et de Chant sacré*, est instituée dans le diocèse de Paris.

ART. 2. — Cette Commission est chargée :

1° D'assurer la publication ou la réédition des livres liturgiques diocésains ;

2° De veiller à l'observation des règles de la liturgie dans les différentes cérémonies religieuses ;

3° De réaliser, par tous moyens en son pouvoir, l'application des prescriptions du *Motu proprio* de Pie X sur la Musique sacrée ;

4° De contrôler, *au seul point de vue de la liturgie et de l'art religieux*, la construction et l'ameublement intérieur des églises et des chapelles.

A cet effet, seront soumis à la Commission les plans des nouvelles constructions et les modèles d'ameublement nouveau.

ART. 3. — La *Commission de Liturgie, d'Art et de Chant sacré* pourra se subdiviser en plusieurs sous-commissions, ayant chacune ses attributions déterminées.

ART. 4. — Le Président et le Vice-Président de la Commission générale seront désignés par l'Archevêque de Paris.

La Commission générale désignera son Secrétaire, et les sous-commissions leurs présidents et leurs secrétaires spéciaux.

Il sera tenu procès-verbal de toutes les réunions.

ART. 5. — Les réunions de la Commission générale et des sous-commissions auront lieu, sur convocation ou de l'un de MM. les Archidiacres ou des Présidents respectifs, aussi souvent que les circonstances le demanderont.

S'il y est présent, le Président — ou le Vice-Président — de la Commission générale préside de droit les réunions des sous-commissions.

Toutes les réunions se tiendront dans les bureaux de l'Archevêché.

ART. 6. — Sont désignés pour faire partie de la *Commission de Liturgie, d'Art et de Chant sacré*, dont MM. les Archidiacres et Mgr Lefebvre sont membres de droit : *Président :* M. Delaage, vicaire général, archiprêtre de Notre-Dame ; *Vice-Président :* Mgr Batiffol, chanoine titulaire, aumônier du Collège Sainte-Barbe ; *Membres :* Mgr Lefebvre, ancien archidiacre de Saint-Denis, vicaire général ; Mgr Crépin, Supérieur des Chapelains de la Basilique de Montmartre ; MM. Clément, chanoine titulaire, vicaire général ; Delabar, chanoine titulaire, vicaire général ; Selve, chanoine titulaire, maître des cérémonies du Chapitre ; Broussolle, chanoine prébendé, 1er aumônier du Lycée Michelet ; Fénéon, chanoine prébendé ; Vialette, curé de Saint-Germain des Prés ; Labourt, directeur du Collège Stanislas ; de Senot, directeur au Séminaire des Carmes ; Lanier, secrétaire de l'Archevêché ; Rabotin, 2e vicaire de Saint-Lambert de Vaugirard ; Sevestre, 1er aumônier de Saint-Nicolas d'Issy ; Renault, maître de chapelle de Notre-Dame ; Rebufat, directeur de la Manécanterie, vicaire à Saint-Lambert de Vaugirard ; Brun, secrétaire de l'Institut grégorien.

ART. 7. — Le remplacement des membres de la Commission se fera, quand il y aura lieu d'y pourvoir, par nomination de l'Archevêque de Paris.

ART. 8. — Les noms des membres de la *Commission de Liturgie, d'Art et de Chant sacré* seront publiés chaque année dans l'*Ordo* diocésain.

Donné à Paris, le 7 novembre 1923.

† LOUIS, card. DUBOIS,
Archevêque de Paris.

INSTITUT GRÉGORIEN

Siège des cours : Institut catholique et Collège d'Hulst.
Sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Dubois, Archevêque de Paris.

Membres d'honneur : S. G. Mgr Baudrillart, évêque d'Hyméria, Recteur de l'Institut Catholique de Paris. — Le Rme P. Dom Cozien, abbé du Monastère Saint-Pierre de Solesmes. — Le Rme P. Dom Ferretti, président de l'Ecole pontificale supérieure de chant grégorien, à Rome. — Le R. P. Dom Gabarra, prieur du Monastère Sainte-Marie, de Paris. — Le R. P. Courchoux, Supérieur général de l'Oratoire. — Mgr Batiffol, président de la Société des Amis des Arts liturgiques. — M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice. — M. le chanoine N. Rousseau, directeur de la *Revue grégorienne*. — Le R. P. Dom Sablayrolles, O. S. B., moine du Monastère d'En-Calcat. — M. le chanoine Tourte, directeur au Grand Séminaire de Verdun. — Mme Ward, directrice de l'Institut Pie-X, à New-York. — M. Camille Bellaigue.

Inspecteur général des Etudes : Le R. P. Dom Mocquereau, O. S. B.

Directeur général : M. Joseph Bonnet ; Secrétaire général : M. l'abbé F. Brun.

Chant grégorien (Méthode de Solesmes). PROFESSEURS : Cours supérieur : Le R. P. Dom J. Gajard, O. S. B., préchantre de Solesmes.

Cours préparatoires : Hommes : M. l'abbé Rebufat, directeur des Petits Chanteurs à la Croix de bois. — Dames : Mlle Alice Lefèvre, Directrice de la Société des Chanteurs de Sainte-Cécile. — Enfants : M. l'abbé Brun.

Cours de liturgie : Le R. P. Dom Chauvin, O. S. B., Sous-Prieur du Monastère Sainte-Marie, de Paris.

Cours de latin : Le R. P. Dom Séjourné, O. S. B., Moine du Prieuré Sainte-Marie, de Paris.

Cours d'orgue liturgique : M. Joseph Bonnet, organiste du grand orgue de Saint-Eustache.

Cours d'harmonie : M. l'abbé F. Brun, compositeur de musique d'église.

Cours d'accompagnement du chant grégorien : M. Potiron, Maître de chapelle du Sacré-Cœur de Montmartre.

N. B. — Les cours s'ouvriront le 5 décembre : cette séance d'ouverture sera présidée par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. Elle aura lieu à l'Institut Catholique. On entrera sur cartes d'invitation ou avec *les cartes d'élèves.*

ÉCOLE DIOCÉSAINE DE CHANTRES

Directeur particulier : M. Henri Elie, Maître de chapelle de Saint-Lambert de Vaugirard.

Chant grégorien (Méthode de Solesmes). Cours supérieur : R. P. Dom Gajard, O. S. B. Cours préparatoire : M. Henri Elie.

Solfège musical : M. Henri Elie. — Technique de la voix : M. Tremblay, professeur de chant.

Conférences publiques. — Conférenciers : Mgr Batiffol, M. Camille Bellaigue, M. le chanoine Rousseau, le R. P. Dom Mégret, O. S. B., le R. P. Dom Maur Sablayrolles, O. S. B., M. le chanoine Labourt, M. l'abbé Rabotin, MM. Raffat de Bailhac et Paul Berthier, compositeurs de musique d'église, M. J. Meunier, directeur de *La Cantoria*.

ASSOCIATION SAINT-GRÉGOIRE

Groupement des Maîtrises et *Scholae* de Paris, affiliées à l'Institut grégorien.

Organe de l'Institut grégorien : *La Revue grégorienne*, directeur : M. le chanoine Rousseau, Grand Séminaire, Le Mans.

L'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains

Lettre circulaire de Mgr GIEURE, évêque de Bayonne.

MES BIEN CHERS MESSIEURS (1),

A plusieurs reprises, Nous nous sommes entretenu avec vous de l'enseignement des langues régionales dans nos Séminaires et nos Collèges. Au mois d'août dernier, devant plus de deux cents anciens élèves de Larressore, Nous soulevions des bravos enthousiastes lorsque Nous annoncions que bientôt la langue basque, l'histoire du Pays basque seraient enseignées dans nos établissements d'instruction secondaire.

Depuis un bon nombre d'années, tout ce qui touche à la région, à la province, passionne les esprits. Les livres, les revues, les assemblées savantes, les congrès s'occupent de cette question avec une sympathie ardente. On parle de faire revivre un passé glorieux : des langues qui s'enorgueillissent d'avoir produit des chefs-d'œuvre ne doivent pas disparaître. Les histoires régionales recueilleront les hauts faits des ancêtres pour les immortaliser. On ne veut pas que ces trésors pieux tombent dans l'oubli. Si l'on ne peut faire davantage, on gardera du moins et on honorera ces souvenirs tout comme on garde et comme on honore les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine.

Rien n'a été fait encore. L'État a bien établi dans quelques Facultés des cours de langues régionales. Les auditeurs ne sont pas venus. Parfois, pour les attirer, on a eu recours à la musique.

Nous pensons qu'il y a eu erreur de méthode. C'est par en bas qu'il fallait commencer et non par en haut. Plus tard, c'est trop tard. Il fallait un enseignement élémentaire ; on a débuté par un enseignement supérieur. Il y a, sans doute, d'autres difficultés : les maîtres de l'État enseignent souvent dans des régions dont ils ne connaissent pas la langue, et dont l'histoire a moins d'intérêt pour eux. Cependant, ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Nous voulons tenter l'épreuve dans le diocèse de Bayonne. Le champ d'expérience nous paraît favorable. Car, ici, des races voisinent qui diffèrent par la langue et le tempérament. Elles ont une histoire très personnelle et mouvementée ; les hommes illustres n'y sont pas rares. Il faut que tout cela soit connu ; on y trouvera grand profit ; on en sera récompensé par la surprise d'un véritable enchantement.

(1) MM. les Supérieurs des Séminaires et Collèges libres du diocèse de Bayonne. (Note de la *D. C.*)

Nous n'allons pas instituer un débat sur le régionalisme. Tout a été dit et écrit ; nous ne saurions ajouter rien de nouveau (1). Nous allons passer aux actes.

Notre dessein se résume en quelques mots. Nous désirons introduire dans nos maisons diocésaines d'instruction secondaire l'étude des langues régionales, par conséquent l'étude de la langue basque, de la langue gasconne, de la langue béarnaise.

L'étude de la littérature de ces divers idiomes accompagnera et complétera ce premier effort. L'histoire de chacune de ces provinces fera l'objet d'un second enseignement.

Il y aura donc deux cours : un cours de langue et de littérature régionales et un cours d'histoire régionale.

Nous sommes placés dans d'heureuses conditions. Nos professeurs comprennent, parlent, écrivent la langue qu'ils enseigneront. Les élèves, à la presque unanimité, sont Basques, Gascons, Béarnais. Si tous ne parlent pas couramment la langue de leur région, presque tous la comprennent.

Comment seront organisés ces cours ?

Pour être pratique et fournir des résultats sûrs et rapides, l'enseignement des langues régionales devrait commencer à l'école primaire. C'est bien notre intention de l'introduire dans les écoles primaires libres. Les maîtres sont prêts ; ils ont les qualités que possèdent les maîtres de l'enseignement secondaire : ils sont de la région et ils connaissent la langue. Mais il leur faut des Manuels élémentaires pour les élèves comme ils en ont pour l'étude de la langue française et de l'histoire de France. Ces deux Manuels de langue et d'histoire, nous les avons demandés aux professeurs des nouveaux cours. Dès qu'ils seront composés, ils deviendront obligatoires pour les élèves de l'enseignement primaire et secondaire libres.

Les cours de langue et d'histoire régionales dans les Collèges et Séminaires dureront trois ans. Ils seront suivis par les élèves de troisième, de deuxième et de première (2).

Il y aura tous les mois une classe d'une heure pour chaque cours, par conséquent pour l'année scolaire neuf classes d'une heure pour la langue régionale, et neuf classes d'une heure pour l'histoire régionale.

Pour l'étude de la langue régionale, le professeur procédera comme pour l'étude des autres langues : dictées, explication des textes, rédactions, thèmes, versions, etc.

On fera composer les élèves en langue et en histoire. La composition comptera pour le prix d'excellence. On donnera à l'élève une note mensuelle qui comptera pour le tableau d'honneur. Il y aura deux

(1) Tout récemment, M. Gavel, le savant professeur du Lycée de Bayonne, a publié dans le *Courrier de Bayonne* une remarquable étude sur l'enseignement des langues régionales. M. Gavel a traité le sujet de main de maître. Ses conseils, pratiques, pleins de sagesse, sont le fruit de multiples travaux officiellement couronnés et d'une longue expérience. Nos professeurs de langues régionales devront lire ces pages et s'en inspirer dans leur enseignement (voir le *Courrier de Bayonne* 23, 30 août et 6, 13 septembre 1923). M. Gavel fournirait de précieux arguments aux amis et partisans des langues régionales s'il réunissait en brochure ses quatre articles. (Sauf indication contraire, les notes appartiennent à la lettre circulaire.)

(2) Dans les établissements qui possèdent des cours de français bien organisés, MM. les Supérieurs pourront faire suivre utilement les classes de langue et d'histoire régionales par les élèves de ces cours.

prix : l'un de langue régionale, l'autre d'histoire basque, béarnaise ou gasconne (1).

Et maintenant, les programmes vont varier avec les régions.

Le Pays basque possède deux établissements : l'un dans le Labourd, le Petit Séminaire de Bel-loc ; l'autre en Soule, le Collège de Mauléon. Le premier étudiera le dialecte labourdin, le second le dialecte souletin et bas-navarrais. Tous deux enseigneront l'histoire du pays basque (Labourd, Basse-Navarre, Soule).

Il y a bien encore le Collège de Hasparren au Pays basque. Ce Collège n'est pas de plein exercice. Il recrute surtout des élèves pour les cours de français. M. le Supérieur jugera lui-même si l'étude de la langue et de l'histoire basques ne doit pas être imposée à ses élèves. C'est peut-être un service à leur rendre.

On compte dans le Béarn quatre établissements d'instruction secondaire libres : le Petit Séminaire de Nay, l'Immaculée-Conception à Pau, le Collège Moncade à Orthez, le Collège Saint-Joseph à Oloron.

Dans ces quatre Maisons, les programmes peuvent et doivent se ressembler. C'est le même parler béarnais dans les trois arrondissements qui composent le Béarn, encore que de l'un à l'autre il y ait des variantes. « Au Sud-Ouest s'est développé, entre la » Garonne et les Pyrénées, l'idiome *gascon*, dont la » variété la plus littéraire est le *béarnais*, auquel son » consonantisme, très distinct de celui du provençal, » assure une place à part : les Leys d'Amors au » XIVe siècle le considéraient comme une langue spé- » ciale. » (2)

C'est pourquoi, dans les quatre établissements, on étudiera le béarnais et l'on apprendra l'histoire du Béarn.

La ville de Bayonne et toute une lisière qui court sur les frontières des Landes et du Pays basque forment un îlot bien distinct dans les Basses-Pyrénées. La Gascogne pousse sa pointe extrême jusque dans ces régions.

C'est pourquoi on y parle le gascon. A Bayonne, depuis le moyen âge, les actes officiels, les délibérations des assemblées communales sont rédigés en gascon. Cela durera jusqu'au XVIe siècle, époque à laquelle les actes officiels commencent à être rédigés en un français qui se ressent du gascon. Au XVIIe siècle, raconte M. Antonin Personnaz, Mme d'Aulnoy vient séjourner à Bayonne quelque temps. Elle ne peut soutenir une conversation avec les dames et les jeunes filles des premières familles de la ville ; car toutes parlent uniquement le gascon. De nos jours, le peuple parle encore le gascon. Le maître Bonnat, né à Bayonne, disait : « Je ne suis ni basque ni béarnais. »

A l'Institution Saint-Louis de Gonzague, de Bayonne, on étudiera donc le gascon et l'on enseignera l'histoire de la Gascogne, plus spécialement l'histoire de la ville de Bayonne.

Le Collège de Biarritz, n'étant pas de plein exercice, n'a pas à organiser ces nouveaux cours.

Les élèves du Grand Séminaire compléteront leur instruction d'autre façon. Des conférences leur seront données par des maîtres en linguistique et en histoire régionales. Les élèves devront prêcher en basque, en béarnais et en gascon. Ils le font déjà.

Aux manuels de langue et d'histoire régionales s'ajoutera un recueil de morceaux choisis dans chaque idiome. Rien n'aidera mieux à faire connaître, à faire apprécier et aimer la langue de nos ancêtres. Les élèves les traduiront et les apprendront. Ce sera pour eux un plaisir plus qu'une peine.

Voilà, Messieurs les Supérieurs, dans les grandes lignes, le projet du nouvel enseignement que Nous vous présentons et que vous avez accueilli avec empressement et faveur. Agréez-en toute notre gratitude. Vous avez désigné les professeurs ; Nous vous félicitons de ces choix heureux. Tous ces maîtres sont compétents, la plupart ont fait leurs preuves. Nous les remercions très cordialement d'avoir accepté ce surcroît de travail avec bonne grâce, nous allions dire avec plaisir ; car déjà le sujet les intéresse, les intrigue. Ils iront plus loin (1).

Nous faisons suivre cette lettre des programmes composés en vue des trois régions, basque, gasconne, béarnaise [...].

Ces programmes n'ont rien de définitif. Si, après expérience, quelques modifications sont jugées utiles, on les fera en leur temps.

Agréez, mes bien chers Messieurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

Fait à Messanges (Landes), le 9 octobre 1923.

† François-Marie,
évêque de Bayonne, Lescar et Oloron.

---

(1) Comme nous corrigions les épreuves de cette Lettre, la plus aimable des surprises nous est faite. Nous recevons du Comité de rédaction de la Revue *Gure Herria* la [illegible] :

« Bayonne, le 12 octobre 1923.

« Le Comité de rédaction de la Revue *Gure Herria* [illegible]

[illegible]

à verser au mois de janvier prochain ;

[illegible] Séminaire qui suivront les cours de langue basque.

[illegible] l'expression de son respectueux et filial dévouement.

» *Pour le Comité* .

» E. Blazy, administrateur. »

[illegible] des langues régionales de la façon la plus élégante. Les élèves du Petit Séminaire de Larressore remercient de tout cœur avec Nous les rédacteurs et l'administrateur de *Gure Herria*.

(2) *Éléments de linguistique romane*, par E. Bourciez, p. 319.

PROGRAMMES

pour l'enseignement des langues régionales dans les Etablissements Diocésains

PROGRAMME POUR LA RÉGION BASQUE

Histoire du Pays basque.

PREMIÈRE ANNÉE

Histoire politique.

1. — Le problème des origines basques.
2. — Aquitains et Basques.
3. — Luttes pour l'indépendance. — Roncevaux.
4. — Duché de Vasconie. Vicomté de Labourd. Guienne.
5. — Le Labourd sous la domination anglaise.
6. — Le royaume de Navarre jusqu'à la division de 1521.
7. — Le royaume de Navarre depuis 1521. — Vicomté de Soule.

---

(1) Sous le titre « Le bon régionalisme dans l'Université », la *Croix* (4. 12. 23) publie une nouvelle intéressant [illegible] au sein de l'Université. A la demande du proviseur du [illegible] et de gascon. [illegible]

8. — Les 3 provinces sous la monarchie française.
9. — Les Basques et l'unification nationale sous la Révolution.

DEUXIEME ANNÉE

Histoire administrative.

10. — Organisation romaine de l'Aquitaine.
11. — Bayonne pendant la période gallo-romaine.
12. — La féodalité au Pays basque. L'Armandat.
13. — Elections communales et vie communale au Labourd.
14. — Le Bilcar d'Ustaritz. Origine, fonctionnement.
15. — Le Bilçar (suite). Ses attributions. Episodes.
16. — Idée générale sur les Fors et Coutumes du Pays Basque.
17. — Organisation politico-judiciaire dans les 3 provinces.
18. — Les hors-la-loi : Cagots et Bohémiens.

TROISIÈME ANNÉE

Histoire religieuse.

19. — Fondation de l'Evêché de Bayonne
20. — Saint Léon.
21. — Schisme d'Occident.
22. — Anciennes limites du diocèse. Démembrement de 1566.
23. — La sorcellerie au Pays basque.
24. — Le protestantisme et le Jansénisme au Pays basque.
25. — Le Pays basque et la persécution religieuse sous la Terreur.
26. — Les grands fondateurs d'œuvres des deux derniers siècles.
27. — Les Saints et Martyrs basques.

Langue basque.

Dialecte Labourdin.

PREMIÈRE ANNÉE

1. — Lexique basque. Sa composition. Recherches étymologiques.
2. — Déclinaison des noms. Applications.
3. — Déclinaison des adjectifs. Applications.
4. — Les degrés des adjectifs. Id.
5. — Pronoms personnels, possessifs et démonstratifs. Id.
6. — Pronoms relatifs, interrogatifs et indéfinis. Id
7. — Noms de nombres. Adverbes et conjonctions. Id.
8. — Verbes simples et périphrastiques. Id.
9. — Conjugaison absolue et relative. Id

DEUXIEME ANNÉE

10. — Conjugaison d'un verbe simple non auxiliaire. Id
11. — Idem (suite). Id.
12. — Verbe être. Id.
13. — Idem (suite). Id.
14. — Verbe avoir. Id.
15. — Idem (suite). Id.
16. — Voix active du verbe périphrastique. Id.
17. — Voix passive ou pronominale ou intransitive. Id.
18. — Particules. Id

TROISIÈME ANNÉE

Littérature Basque Française.

19. — Les premières œuvres basques authentiques. Extraits
20. — La Bible dans la littérature basque. Id.
21. — Œuvres de piété, de spiritualité, d'hagiographie avant le XIXe siècle. Id.
22. — Idem depuis le XIXe siècle. Id.
23. — Œuvres d'érudition et autres Id.
24. — Théâtre basque. Id.
25. — Poésie populaire profane. Id.
26. — Poésie populaire religieuse. Id.
27. — Les publications périodiques basques. Id.

Règlement.

Chaque mois il y aura deux classes d'une heure, do[nt] une sera une classe d'histoire. Elles auront lieu en deu[x] fois par quinzaine. Avant chaque classe — sauf la 1[re] — les élèves auront à faire un exercice de thème ou d[e] version dont la correction prendra les cinq dernière[s] minutes. Ces exercices porteront sur les leçons déjà faites pour cette raison, le premier en date des cours sera [le] cours de langue. A partir du 2e mois, outre l'exercice d[e] langue préliminaire à la classe d'histoire, les élève[s] devront, pendant cette même étude, rédiger un sommai[re] de la leçon d'histoire précédente.

Une note mensuelle sera attribuée à chaque élève [qui] comptera pour le tableau d'honneur.

PROGRAMME POUR LA RÉGION BÉARNAISE

Histoire du Béarn.

PREMIÈRE ANNÉE

1. — Géographie de l'ancien Béarn.
2. — Peuples primitifs. (Grottes, dolmens, cromlechs tumuli, etc.)
3. — La conquête romaine. Organisation administra[tive]. Monuments gallo-romains.
4. — Les Barbares : Wisigoths ; Francs ; Vascons Normands.
5. — Débuts du christianisme en Béarn.
6. — Premiers vicomtes du Béarn : les Centulle.
7. — Gaston le Croisé. Fondations religieuses.
8. — Extension du Béarn : Ossau ; pays d'Oloron vicomté de Montaner ; conquête d'Orthez.
9. — Etat des personnes. La justice.

DEUXIÈME ANNÉE

10. — Dynastie de Moncade. Luttes contre les Maures
11. — Lois et coutumes de Béarn. La Cour Majour.
12. — Les Fors.
13. — Fondations de Monastères.
14. — Affranchissement des Communautés, Le For d[e] Morlaas. Les bastides.
15. — Dynastie de Foix. Querelle de Foix et d'Armagnac
16. — Gaston Phœbus.
17. — De Mathieu de Castelbon à François Phœbus.
18. — Les Etats de Béarn.

TROISIÈME ANNÉE

19. — Maison d'Albret. Son origine.
20. — La Maison d'Albret et la Navarre.
21. — Henri II et Marguerite.
22. — Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. L[a] Réforme en Béarn.
23. — Henri IV et Catherine de Bourbon. Rétablis[se]sement du catholicisme en Béarn.
24. — Louis XIII. Annexion du Béarn à la France.
25. — L'administration royale en Béarn jusqu'à la Révo[lution]. L'intendance.
26. — Le Parlement de Navarre.
27. — Béarnais célèbres.

Règlement.

1 heure par mois (d'octobre à juin). Chaque class[e] comportera :

1° Dictée du sommaire de la leçon.
2° Développement du sommaire.
3° Interrogation sur la leçon précédente.

A l'étude, l'élève résumera les développements donné[s] en classe.

Langue béarnaise.

PREMIÈRE ANNÉE

1. — Géographie du béarnais. Sous-dialectes ; leurs caractères distinctifs.
2. — L'article.
3. — Le nom. Noms de personnes, de lieux en Béarn.
4. — Le nom. Noms composés. Augmentatifs et diminutifs.
5. — L'adjectif qualificatif.
6. — L'adjectif démonstratif, possessif, numéral, indéfini.
7. — Le pronom personnel.
8. — Le pronom démonstratif, possessif, interrogatif, indéfini.
9. — Le verbe. Explétif *que*. Temps et modes. Sujets et compléments. Personnes.

DEUXIÈME ANNÉE

10. — le verbe. Auxiliaires *abé*, *esta* ;
11. — — 1re conjugaison ;
12. — — 2e et 3e conjugaisons ;
13. — — Verbes réfléchis, impersonnels. Le Participe.
14. — L'adverbe.
15. — La préposition.
16. — La conjonction.
17. — L'interjection. Onomatopées.
18. — Gasconismes

TROISIÈME ANNÉE

Littérature.

1° *Populaire :*

19. — Contes et chansons.
20. — Proverbes et formulettes.
21. — Prières. Noëls.
22. — Chants de funérailles. (Aurosts).

2° *Savante :*

23. — Histoire Sainte. Psaumes protestants. Catéchisme d'Oloron.
24. — Les Fors du Béarn. Priviledges et Redglaments. Cahiers des Etats.
25. — Les poètes.
26-27. — Le mouvement félibréen.

Règlement.

1 heure par mois (d'octobre à juin). Chaque classe comportera :

1° Développement de la leçon de grammaire ou de littérature.
2° Exercice de lecture. Explication du texte. Gasconismes.
3° Correction d'un thème ou d'une version.
4° Interrogations sur la leçon précédente.

A l'étude, l'élève résumera la leçon et fera un petit thème ou une petite version, dont le texte aura été dicté en classe.

PROGRAMME POUR LA RÉGION GASCONNE

Histoire de la Gascogne.

PREMIÈRE ANNÉE

1er Trimestre : La Gascogne, des origines à la domination anglaise.
2e : La Gascogne sous la domination anglaise.
3e : La Gascogne de la réunion à la Couronne à nos jours.

DEUXIÈME ANNÉE

1er Trimestre : Bayonne, sa fondation, son évangélisation, son histoire jusqu'au [illegible].
2e : Bayonne sous la domination anglaise.
3e : Bayonne, époque moderne, célébrités bayonnaises.

TROISIÈME ANNÉE

1er Trimestre : La cathédrale de Bayonne.
2e : Les évêques de Bayonne.
3e : Le collège de Bayonne.

Langue gasconne.

PREMIÈRE ANNÉE

1er Trimestre : Origine de la langue, géographie, dialectes.
2e : L'article, le nom, l'adjectif.
3e : Le verbe et le pronom.

DEUXIÈME ANNÉE

1er Trimestre : Syntaxe du verbe.
2e : Syntaxe du nom, de l'adjectif et du pronom.
3e : Syntaxe de la préposition, de la conjonction et de l'adverbe.

TROISIÈME ANNÉE

1er Trimestre : Etude comparée du grec, latin, français, avec le gascon.
2e : Quelques coutumes et institutions gasconnes d'origine grecque et celte.
3e : Eléments de littérature.

Règlement.

Deux classes d'une heure par mois. Chaque classe comportera :

1° Leçon de langue ou d'histoire.
2° La correction d'un devoir.
3° Un court exercice d'application.

Danses, noces et toilettes

Avis de Mgr CASTELLAN, archevêque de Chambéry.

On a prétendu ne tenir aucun compte de l'interdiction de certaines danses par les évêques. Et de fait, on a conservé les noms, la musique et la mesure de quelques-unes de celles qui avaient été nommément interdites. Cependant, l'intervention des évêques n'a pas été inutile, et pour que ces danses puissent être acceptées dans les salons où l'on se respecte, on a dû en supprimer certaines figures et exécuter les autres avec plus de réserve.

Nous croyons donc devoir renouveler l'avertissement très grave qui a été donné au sujet des danses dites nouvelles. Qu'on ne s'attende pas à un simple acte d'autorité en une matière où l'on nous objecterait notre incompétence ; mais qu'on sache que, de l'avis d'hommes du monde sérieux, sont condamnées par la stricte honnêteté — comme péché en soi et non seulement dangers de péché — les danses dans lesquelles danseur et danseuse se pressent étroitement l'un contre l'autre, et où s'exécutent des pas indécents avec des moments de suspension, qui sont les pauses ou les points d'orgue du plaisir.

Certaines toilettes constituent aussi, par leur déshabillé, des provocations nettement coupables.

Les maîtres et maîtresses de maison ont sur ce point la conscience chargée et doivent veiller à la convenance de leurs réunions et des danses qui s'y exécutent.

Nous adressons les mêmes observations aux familles qui célèbrent des noces. Non seulement les danses mais les jeux et les chansons auxquels on se livre en ces occasions doivent être surveillés avec soin. On doit se rappeler que le mariage est un sacrement et ne doit pas donner lieu à des désordres qui scandalisent les âmes honnêtes et les enfants admis à ces fêtes de famille.

Les pères et mères chrétiens ne doivent pas se laisser faire la leçon par des maîtres de danse ou des couturières sans conscience, qui leur imposeraient comme les lois du savoir-vivre la dépravation de l'âme de leurs fils et de leurs filles.

† D. C[illegible]
archevêque de [illegible]

[24. 11. 23.]

QUESTIONS POLITICO-RELIGIEUSES EN ITALIE

Le Gouvernement de M. Mussolini et le problème religieux

De la *Semaine religieuse de Paris* (27. 10. 23) :

Les événements politiques d'Italie ont attiré la curiosité sympathique des économistes et des sociologues de tous les pays ; ils méritent aussi de retenir l'attention du monde religieux, et c'est un souci qui rentre bien dans le cadre d'une Semaine religieuse.

Un de nos collaborateurs a obtenu, il y a quelques mois, une interview du secrétaire politique du parti national fasciste — l'une des dernières, puisque depuis cette époque M. Mussolini les a interdites, — et nous nous proposons d'en donner ici le résumé à nos lecteurs, du seul point de vue qui les intéresse et auquel nous voulions nous placer.

Ce qui nous paraît intéressant, en effet, dans l'attitude de M. Mussolini vis-à-vis de la question religieuse, c'est qu'elle émane d'un homme qui fut un socialiste et presque un anarchiste. Parvenu à la tête du gouvernement et ambitieux d'assurer la prospérité et la moralité d'un grand peuple, dont les destinées sont aujourd'hui entre ses mains, il a envisagé aussitôt et solutionné, de ce point de vue, le problème religieux.

Il ne nous importe pas ici que M. Mussolini soit un dictateur et un fasciste, et nous ne cherchons pas à préjuger l'avenir de son mouvement et de ses réformes. Ce qui nous intéresse, c'est de voir le peu de fonds qu'il a fait sur les théories anticléricales et sur les coryphées de la politique de persécution religieuse, francs-maçons ou autres, quand il s'est agi d'arrêter son pays sur la pente de l'abîme. Cette leçon-là mérite d'être entendue et retenue et, tombant de lèvres aussi peu suspectes, elle est capable de convaincre ceux que les meilleurs raisonnements n'auraient pas suffi à persuader.

Le Fascisme et le Catholicisme

Après le « chaos bolchevique », l'ordre fasciste

Pendant mon dernier séjour en Italie, il y a deux ans, c'était le chaos bolchevique. Les déserteurs, tous amnistiés, étaient envoyés au Parlement. Les officiers décorés insultés dans la rue, des envoyés bolcheviques « royalement » reçus par le ministère Nitti ; les conseils ouvriers occupaient les usines et les propriétés rurales, les grèves régnaient à l'état endémique ; les non-grévistes, condamnés par des tribunaux rouges, étaient jetés vivants dans les chaudières ou forges embrasées des usines ; les exécutions sauvages de Scimula et Sinzoni, la bombe jetée au théâtre de Milan en pleine salle de spectacle, soulevaient l'horreur du monde entier ; les luttes fratricides semaient partout leur œuvre de mort, la révolution grondait partout...

Aujourd'hui, tout est calme ; c'est l'ordre et l'activité, la paix sociale et religieuse, la « tranquillité dans l'ordre », suivant la belle définition de saint Augustin.

Le côté social et économique du fascisme a été largement étudié dans de nombreuses interviews de la presse mondiale. La grande presse dite « d'information » a toujours négligé jusqu'ici le côté religieux du fascisme. Essayons de réparer cet oubli en étudiant très objectivement les directives et les actes religieux du fascisme jusqu'ici, sans préjuger en rien de l'avenir.

Les directives religieuses du fascisme.

« Le catholicisme est religion d'État. »

Ce soir, je dirige donc mes pas vers le palais de « l'Associazione della Stampa », où siège le secrétariat politique du fascisme. Une interview m'y est promise. Ma qualité de Français et le nom de la *Semaine religieuse de Paris* m'ont ouvert toutes grandes les portes.

Après un exposé des principes et des méthodes du fascisme, brièvement résumé par mon éminent interlocuteur, j'aborde la question qui m'intéresse particulièrement.

— « Et la question religieuse ? demandai-je.

— « Le fascisme ne se propose pas d'exiler Dieu » du ciel et la religion de la terre, comme le prétendent stupidement certains matérialistes. Il ne » considère pas la religion comme une invention des » curés ou un « truc » des puissants pour asservir » le peuple à leurs desseins. Des explications aussi » idiotes du phénomène religieux appartiennent à la » période de l'anticléricalisme le plus abject. » (1) Ce n'est donc pas un mouvement anticlérical. Au contraire, il reconnaît dans le catholicisme la force morale la plus grande qui soit au monde, celle dont la doctrine d'amour et de justice a créé toute la civilisation et peut, seule, rendre meilleur le genre humain et grande chaque nation.

— » Mais alors, quelle place donnez-vous à l'Eglise catholique ?

— » Celle que nous reprochent, ces jours-ci, certains organes de la presse étrangère, comme cette feuille de Buenos-Aires, sans oublier quelques-uns de vos journaux français : *la première*. Le catholicisme est religion d'Etat. Comme le fascisme est avant tout une doctrine d'action, nous prouvons cela par des actes. Ils sont nombreux déjà : en voici quelques-uns.

Ses premiers actes publics.

Commémoraison religieuse de l'armistice.

» Le premier acte public du fascisme au pouvoir la commémoraison religieuse de notre armistice de Vittorio Veneto. Sur un ordre personnel de Mussolini, une messe fut célébrée le matin à Sainte-Marie des Anges, et pour la première fois depuis 1870 le Roi, le Gouvernement, le Parlement, le Corps diplomatique, toutes les autorités civiles et militaires y assistèrent. Puis, sur la place de Venise, en face de la tombe du Soldat inconnu, pendant deux minutes d'un prodigieux silence, Mussolini, les autorités san[s]

(1) MUSSOLINI, *Popolo d'Italia*, 27 juin 1922.

exception, et la foule tout entière, se mirent à genoux. Et c'était bien là une manifestation religieuse. Parcourez tous ces journaux de l'époque, vous vous en rendrez compte facilement.

» Je cite au hasard :

» L'*Azione* (socialiste réformiste) :

« Le gouvernement a eu raison de décider que l'an- » niversaire de Vittorio Veneto commencerait par un » rite chrétien que la majorité des Italiens comprend » et a dans le sang, comme l'aliment spirituel de sa » glorieuse histoire. Dieu veille donc légitimement » sur nos souvenirs historiques. Dieu revient donc » légitimement présider la vie italienne. »

» L'*Idea Nazionale* (nationaliste) :

« ... C'est le retour au vrai Dieu et non au Dieu » sans dogme, au Grand Architecte, à l'Etre suprême, » à la divinité laïque, démocratique, humanitaire, » aconfessionnelle... »

» Et la *Conquista* catholique) caricature très spirituellement un F.·. M.·. au téléphone :

« Comment ! Comment ! Allo. Allo... Ne coupez pas, » Mademoiselle... Comment ! Comment !... l'Italie à » la messe...? Mais alors nous avons dépensé en » pure perte soixante années de labeur et d'argent... »

Je transcris rapidement ces textes cependant que la conversation continue, multipliant les faits...

Sensationnelle invocation à Dieu, à la Chambre.

— » Second acte public du fascisme : le discours du 16 novembre à la Chambre des députés. Vous connaissez sa finale : « Que Dieu m'assiste et me conduise victorieusement au terme de ma lourde « tâche », parole que répètent souvent depuis ce [illegible] les conseils municipaux des grandes villes à l'ouverture de leurs séances, paroles affichées sur les murs de Rome cette semaine-ci comme conclusion de la proclamation nationale, lancée par notre secrétariat politique à l'occasion de l'anniversaire fasciste :

« C'est le moment, écrit la *Liberta di Trento*, de » noter la voix ferme et le geste assuré avec lesquels » le chef du Gouvernement a invoqué le nom de » Dieu dans cette assemblée où retentissaient si » souvent les injures et les blasphèmes. Le fait est » très symptomatique : le chef du Gouvernement a » [illegible] à ceux qui s[illegible] du nom de Dieu.

« Mussolini, répète à son tour l'*Eco di Bergamo*, [illegible] la première fois dans le par- » lement italien, dans la solennité d'un mouvement » décisif de notre histoire, du banc du premier mi- » nistre, en tant que premier ministre, montre qu'il [illegible] les problèmes de l'esprit sont au-dessus » des problèmes de la matière, qu'au-dessus de tous » et sur tout veille Dieu, auquel les hommes doivent » demander lumière et conseil pour suivre la voie » du devoir, surtout quand le devoir comporte des » responsabilités [illegible]... Par ces paroles du » premier ministre italien nous voyons renouveler » la vraie, bonne et pure tradition italienne. »

Reconnaissance et protection de la hiérarchie catholique.

» La hiérarchie catholique est hautement reconnue et protégée par l'Etat fasciste. A Termoli, des fas- [illegible]

« Puisque les fascistes entendent rendre hommage [illegible] de la Congrégation des Rites suivant laquelle on » ne peut [illegible] d'une [illegible] » [illegible] rappel aux fascistes de Termoli, parce que la » hiérarchie ecclésiastique doit être respectée comme » toutes les hautes hiérarchies de [la] nation. »

» Or, vous savez ce que nous pensons, soit dit en passant, d'une autre hiérarchie, celle de la « Piazza del Gesu » ou du « Palazzo Giustiniani ». La franc-maçonnerie a été dénoncée par le fascisme. Vous trouverez tous les documents au siège de notre propagande sur le Corso.

» Non seulement nous reconnaissons la hiérarchie catholique, mais nous voudrions qu'elle soit aussi reconnue à l'étranger. C'est pourquoi Mussolini réclamait la présence officielle du Saint-Siège à la conférence de Lausanne.

» C'est là encore, mais pardonnez-moi ces digressions, elles préciseront bien des choses, que le 21 novembre Mussolini disait aux journalistes assemblés : « Je suis religieux et contraire à tout anticléricalisme. Le catholicisme est une grande force spirituelle et morale qui ne peut être méconnue... »

Autres manifestations suggestives.

» Je ne vous parlerai pas de la question scolaire, nous n'en finirions pas, et tous les documents, vous les trouverez abondants à notre propagande, comme pour la lutte antimaçonnique.

» Notez plutôt les événements récents les plus significatifs :

» La démarche faite auprès du président du Conseil par le Comité national en faveur du divorce. La loi du divorce n'a jamais pu être votée chez nous, et certains esprits bizarres songeraient assez à introduire cette nouveauté dans notre littérature judiciaire. « Le président du Conseil, dit le commu- » niqué officieux dudit Comité, a écouté très atten- » tivement... mais n'a rien répondu » ;

» La milice nationale récemment créée « au service de Dieu et de la patrie » ;

» Les visites échangées entre le commissaire royal de Rome (qui remplace désormais le maire de Rome) M. Cremonesi, et le Cardinal-Vicaire.

» Je ne vous parlerai pas de l'avenir. Le présent est là, nos actes sont là ; jugez vous-mêmes si le catholicisme peut compter sur nous et si nous avons su jusqu'ici le traiter véritablement comme la religion d'Etat. Plusieurs, et parmi les hautes personnalités de l'Eglise catholique, l'ont ainsi jugé. Vous connaissez le discours de Son Eminence le cardinal Vannutelli au mariage de notre ami Finzi, le 22 février dernier :

« Aldo Finzi a été appelé au Gouvernement par » celui qui, en raison de ses qualités éminentes, de » son intelligence et de son énergie indomptable, est » désigné comme le restaurateur de la patrie sui- » vant les glorieuses traditions religieuses et civiles » de la nation. Nous lui sommes tous reconnaissants » d'avoir participé à cette cérémonie religieuse, et » pour ma part je ne puis faire moins que de lui » souhaiter, au nom des époux et au nom de tous » ceux qui aiment véritablement leur pays avec une » âme et un cœur italiens, de mener à bonne fin, » avec l'aide de Dieu, la lourde tâche qu'il a entre- » prise vis-à-vis de l'histoire avec tant de sagesse et » tant de courage. »

« Nous mettons notre œuvre sous la protection du Christ. »

» D'autres, se basant sur notre nationalisme [illegible] vouloir nous servir de l'Eglise catholique comme d'un instrument politique de domination populaire. Certains nous

reprochent des violences fascistes commises à l'égard des catholiques ou de groupements catholiques. Nous nous réjouissons des approbations, quand elles viennent surtout de personnalités telles que Son Eminence le cardinal Vannutelli ; nous prions ceux qui nous suspectent de préciser de façon concrète leurs appréhensions, de nous en indiquer les motifs vraiment plausibles. Nous répondons aux accusations de violences et de voies de fait en disant et en répétant que ces actes sont isolés et solennellement réprouvés par une circulaire de Mussolini lui-même et qu'il s'agit surtout des conséquences des « querelles de clocher ».

» Aux uns et aux autres, nous affirmons que nous ne visons autre chose que la grandeur de l'Italie, pour laquelle mourut la fleur de notre jeunesse aux champs de l'Isonzo ou de la Piave et que notre œuvre nous la mettons solennellement sous la protection du Dieu véritable, du Christ... »

Je quitte le palais de la « Stampa », ému d'un idéal aussi profond et d'un accueil aussi cordial... Sur la place Colonna, les groupes sont nombreux, à cette heure de l'*Ave Maria ;* les camelots crient les journaux du soir : l'*Impero* (l'Autorité), la *Gerarchia* (la Hiérarchie), etc. ; les enfants, coiffés du bonnet fasciste, passent en rangs nombreux et disciplinés : le lendemain doit avoir lieu la revue de la jeunesse fasciste du Latium... La paix grandiose des soirs romains envahit et pénètre tout, les êtres et les choses...

Dieu, autorité, hiérarchie, natalité nombreuse, paix et tranquillité. O Jeune Italie, garde jalousement ces dons précieux que le Dieu mandé à ton berceau y déposa abondants et féconds ! D'autres pays ont chassé Dieu de leur destin et les âmes laïcisées laïcisent aussi les berceaux devenus stériles. Que Dieu vous aide donc à mener jusqu'au bout, jusqu'à la victoire, la lourde tâche que vous avez volontairement et crânement assumée !

Rome, 30 mars 1923.

P.-L. Guinchard.

Le Fascisme et la Franc-Maçonnerie

De la *Semaine religieuse de Paris* (3. 11. 23) :

Une manœuvre de la Franc-Maçonnerie contre le fascisme.

A la « Piazza del Gesu » et au « palazzo Giustiniani » sont les deux loges rivales de Rome. Sœurs ennemies, elles avaient projeté toutes deux l'accaparement du fascisme à leur profit. Mais Mussolini veillait... ; aussi elles décidèrent la lutte secrète contre Mussolini.

Le 4 février, le palais Giustiniani convoqua à Rome des délégués de toute l'Italie : une campagne résolue contre la politique scolaire et religieuse du fascisme y est décidée ainsi que la reprise nécessaire de la lutte antivaticane et anticléricale. Evidemment, le secret le plus absolu, « sous peine d'excommunication majeure », est prescrit à tous les « conjurés ».

... Et le 7 février, deux journaux publient dans tous leurs détails les conciliabules Giustiniani... Il pleut sur le Temple !

Le soir même, paraît une note officieuse : « La décision du « palais Giustiniani constitue la répéti- » tion de toutes les fausses idéologies qui ont failli » ruiner le pays », et le Grand Conseil fasciste est officiellement convoqué pour le 12 février.

Affolement de tous... le Temple est découvert... Des délégations des Loges du Nord sont appelées en toute hâte, des interviews copieusement données aux journaux, des articles aussi ; rien n'y fait : Mussolini a décidé d'aller de l'avant et rien ne l'arrêtera désormais ; il pose le dilemne : ou fasciste ou F.·. M.·., mais non plus les deux à la fois.

La riposte du Grand Conseil fasciste : Ou fasciste, ou franc-maçon.

Le 12 février se réunit le Grand Conseil fasciste et l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité moins quatre voix :

« ... Considérant que les derniers événements politiques et certaines attitudes, ainsi que des décisions prises par la Franc-Maçonnerie, justifient l'opinion que celle-ci poursuit des buts et emploie des méthodes en contradiction avec les idées directrices du fascisme,

» Invite les fascistes qui sont franc-maçons à choisir entre leur qualité de membres du parti fasciste et de la franc-maçonnerie, car il n'y a pour les fascistes qu'une seule discipline, la discipline du fascisme, une seule hiérarchie, la hiérarchie du fascisme, une seule obéissance, l'obéissance absolue, dévouée et quotidienne, aux chefs fascistes. »

L'agence officieuse fasciste « l'Italie » commente aussitôt le communiqué gouvernemental :

« Après ce vote solennel et explicite, les francs-maçons fascistes devront choisir entre l'obéissance au Grand Architecte de l'Univers et l'obéissance au chef suprême de la hiérarchie fasciste. On ne peut plus obéir en même temps aux trois points maçonniques et au faisceau du licteur.

» Quant à nous, nous ne pouvons que nous réjouir de la décision prise hier soir par le Grand Conseil, après une longue et rude bataille qui restera mémorable non seulement dans les annales du parti fasciste italien, mais dans l'histoire politique de notre pays et dans ses relations futures avec l'Eglise, le Vatican et l'étranger.

» Les représentants de la franc-maçonnerie fasciste ont lutté avec énergie pour arracher au Conseil au moins un vote de tolérance. Mais il semble que MM. Giurati et de Stefani surtout aient très éloquemment démontré l'absurdité de deux hiérarchies, de deux disciplines, de deux états de conscience aussi opposés coexistant sur un même terrain civil, politique et moral... »

La presse applaudit à cette mesure.

Je choisis parmi ces flots de commentaires dont les journaux débordèrent alors les plus significatifs. On me pardonnera cette nomenclature, qui, loin d'être sèche et aride, indiquera mieux que ne saurait le faire tout un long article l'impression profonde et favorable produite dans l'opinion.

L'*Osservatore Romano* applaudit cet acte courageux et signale un double danger toujours possible : de nouveaux membres francs-maçons pouvant se glisser dans le fascisme suivant une vieille habitude de la F.·. M.·., toujours en quête d'un mouvement politique, jeune et florissant ; les anciens membres francs-maçons pouvant observer la consigne donnée secrètement de « la mise en sommeil provisoire ».

Le *Corriere della Sera :*

C'est le droit de tout citoyen de penser à sa façon et de soutenir une doctrine plutôt qu'une autre, un parti plutôt qu'un autre, mais seulement s'il le fait en pleine lumière. Nous ne sommes pas contre les opinions, mais contre le

ténèbres. Nous sommes depuis longtemps contre une assemblée dont les relations mystérieuses peuvent nuire au caractère italien. En beaucoup de cas, surtout parmi les jeunes, l'entrée dans la franc-maçonnerie fut un calcul de simple intérêt personnel, la recherche d'une série de protections qui sembleraient, par ailleurs, trop difficiles à acquérir, un désir, signe d'une âme médiocre, d'opposer les protections aux protections ; par suite, la diffusion de la maçonnerie dans la bureaucratie et dans tous les organismes sociaux dans lesquels l'excessive élasticité de la hiérarchie admet les habiles surprises...

L'Unità Cattolica :

Deux raisons de l'hostilité et de l'antipathie fasciste : l'une, d'ordre intérieur, la raison de hiérarchie, de discipline, d'obéissance en opposition ; l'autre, d'ordre extérieur, l'assujettissement de la maçonnerie italienne au Grand-Orient de France. Le fascisme ne peut tolérer que les maçons fascistes mettent en péril la discipline interne comme ils le tentèrent pendant la guerre, ni que les fascistes maçons obéissent aux ordres étrangers de la rue Cadet, comme ils le firent dans la fameuse séance secrète de 1917, quand Ernest Nathan, Bacci, Hector Ferrari assistèrent, en approuvant, à la mutilation de la Dalmatie et de Fiume, réclamée par les loges serbes, françaises, américaines.

Il Popolo d'Italia (journal officieux du fascisme) :

C'est la première fois qu'un parti au pouvoir a le courage de rompre le carcan secret et étouffant de la Maçonnerie ; c'est la première fois qu'une coalition gouvernementale ose lancer un défi irréductible à la secte antique et secrète, qui avait jeté ses tentacules sur tous les organismes de l'Etat et avait réussi jusque hier à imposer une sorte d'investiture sur tous les gouvernements passés du craintif et tremblant libéralisme italien.

Une vie nouvelle commence en Italie.

La Maçonnerie était devenue, spécialement en Italie, une institution parasitaire, qui avait essayé d'étreindre dans ses pièges tous les partis au pouvoir ou sur le point d'arriver au gouvernement : d'abord le libéralisme, puis le socialisme, enfin le fascisme. Aujourd'hui, la toile d'araignée est rompue...

Pendant tout le siècle dernier, le mouvement politique et intellectuel italien avait pris pour pivot, pour règle de son action, les « immortels principes » de la Révolution française.

Le fascisme a remonté le courant, en ruinant le culte du nombre et en posant de nouveau au-dessus de la masse la hiérarchie, la nécessité des élites, qui sont des nécessités de la vie et des produits de l'inégalité même de la nature humaine. L'incompatibilité entre le fascisme hiérarchique et la Maçonnerie égalitaire reposait donc sur une contradiction profonde, historique, irréductible..

Mais la déclaration d'incompatibilité, outre sa signification doctrinale, a aussi une portée politique parce qu'elle précise un rapprochement très remarquable entre le fascisme, le nationalisme et le catholicisme italiens...

Le fascisme, jeune géant, a courageusement taillé le nœud gordien et s'est libéré une fois pour toutes d'un élément « rongeur » qui lui aurait amené beaucoup d'autres maux...

La Maçonnerie, comme le coucou, avait essayé de pondre ses œufs dans le nid fasciste ; mais le nid est réservé à la nation et des œufs sont nés des aiglons et non les tabliers et ferblanteries maçonniques. Nous observons consciencieusement que si la Maçonnerie était et est une mau[illegible] — [illegible] — beaucoup de maçons fascistes étaient de bons Italiens. Aujourd'hui, ils devront choisir, et puisqu'ils aiment l'Italie, ils préféreront le fascisme ; mais on réclamera de leur part une abjuration nette et non un simple « congé » et un simple « mise en sommeil » qui perpétueraient l'équivoque par suite de la fausseté de certaines formules maçonniques trop commodes...

En outre du président Mussolini, les ministres de Stefani et Giurati ont chaleureusement soutenu l'incompatibilité entre le fascisme et la franc-maçonnerie...

Le fasciste est un croisé, un soldat de la nation ; il ne peut donc suivre les étendards d'un mythe international.

Il Resto del Carlino :

Le fascisme a su traiter avec mesure l'importance et la nature du problème maçonnique. Aucune exagération, aucune persécution. Faire des martyrs parmi les adeptes d'une société qui a bien Giordano Bruno parmi ses protecteurs, mais aussi Cagliostro parmi ses chefs effectifs, serait évidemment une fausse manœuvre. Le Conseil fasciste, dans une délibération où se retrouvent toute la clarté et la logique de Mussolini, a réduit le problème à ses données les plus simples, en déclarant seulement l'incompatibilité entre la qualité de fasciste et de franc-maçon. Libre à chacun de rester à sa Loge s'il croit nécessaire de se réserver à la restauration d'une Italie démagogique, anticléricale, et tout illuminée par la finesse de la pensée encyclopédique.

L'Idea Nazionale :

Le serpent vert s'est senti brûler la queue, mais il pense qu'il vaut mieux sembler n'en rien sentir. Ainsi font les francs-maçons du palais Giustiniani, qui ont déclaré dans une interview à l'*Epoca*... qu'ils ne se plaignent pas de la déclaration fasciste parce qu'ils savent représenter pour toujours la tradition plus pure du « Risorgimento », qui est basée sur des conceptions politiques indéracinables de la conscience italienne. Malgré la délibération d'hier, ils n'entreprendront rien d'inamical envers un gouvernement dont ils sentent toute l'importance pour le bien de l'Italie et notre restauration pacifique.

Tel fut le ton général de la presse italienne.

« Et vous, Français?... »

Il y a longtemps déjà, les catholiques avaient posé le problème sur le terrain religieux ; quelques libéraux, comme Ruggero Binghi, vinrent leur prêter main-forte.

Les socialistes posèrent la question sur le terrain social, se rendant compte que « faire manger du curé » quand on réclame des réformes sociales promises aux jours d'élection, devenait procédé un peu trop habituel aux grands chefs arrivés.

B. Croce créa un nouveau champ d'action par sa lutte philosophique si brillante.

Le fascisme, lui, prend le problème sous un angle national et le résout à sa façon, catégoriquement et complètement.

« Et vous, Français, me demandait le jeune fasciste qui m'accompagnait : à quelle phase de cette évolution êtes-vous parvenus ? » Et il me montrait le numéro d'*Excelsior* du 25 mars, arrivé la veille à Rome (supplément illustré), et où il me fit lire :

« La franc-maçonnerie est une association secrète
» répandue dans toutes les parties du monde. Plu-
» sieurs souverains ou chefs d'Etat en firent ou en
» font partie, et en 1827 toute la haute noblesse de
» l'Angleterre fut affiliée aux loges maçonniques.
» Son nom lui vient soit de son origine, soit de
» l'usage symbolique des instruments employés
» dans l'art de bâtir, comme la truelle, l'équerre,
» le compas. Les membres se qualifient de frères
» parce qu'ils doivent s'assister fraternellement, à
» quelque nation et à quelque classe de la société
» qu'ils appartiennent.
» Le but avoué de la franc-maçonnerie est
» l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale
» universelle, des sciences et des arts, et la pratique
» de toutes les vertus. » En raison de son organisation, du nombre de ses membres et de ses loges,

elle s'est directement intéressée à des questions sociales et a joué, parfois ouvertement, un rôle politique, mais elle constitue surtout une vaste association d'entr'aide et de bienfaisance discrète. »

Excelsior-dimanche n'a-t-il pas été créé spécialement pour les enfants, et n'est-ce pas là une réponse faite à la question posée par l'un d'entre eux : « Qu'est-ce que la F.·. M.·. ? »

Et devant mon silence embarrassé, il reprit avec douceur :

« Pardon de vous avoir fait de la peine ! Venez voir là-bas mes camarades qui défilent sur le Corso, voyez comme ils sont beaux, enthousiastes, et pleins d'élan. Vive notre jeunesse ! Oui, nous la mettons, comme le porte le règlement de notre milice, « au service de Dieu et de la patrie ».

Rome, 2 avril 1923.

P.-L. GUINCHARD.

Le Fascisme et l'Enseignement religieux

De la *Semaine religieuse de Paris* (15. 12. 23) :

La situation avant le fascisme.

L'obligation légale de l'enseignement religieux complètement éludée.

La loi du 13 décembre 1859 déclarait l'enseignement religieux obligatoire dans toutes les écoles primaires sans exception ; dispense était accordée aux non-catholiques. Le règlement Coppino du 16 février 1888 avait rappelé et confirmé la loi. Malheureusement, il existait un arrêté du Conseil d'Etat du 17 mai 1878, suivi le 6 juin suivant d'un décret royal, et cet arrêté employait une formule très équivoque, tirée de circulaires ministérielles antérieures : les municipalités étaient obligées de procurer l'enseignement religieux « quand les pères de famille le désiraient ». D'obligatoire, la loi devenait donc facultative : c'était la première brèche faite à l'enseignement confessionnel dans les écoles d'Etat.

Quelques années d'accalmie : des attaques répétées mais plus ou moins dissimulées. En 1907 paraît le règlement Rava, qui, par son fameux article 3, cherche à supprimer complètement l'enseignement religieux : les parents catholiques devaient chaque année faire une demande écrite et précise ; l'enseignement religieux devait se donner à des heures différentes de celles de l'enseignement habituel ; la bureaucratie, par ordres supérieurs, donnait réponse si tardive que l'enseignement ne pouvait commencer qu'en octobre ou novembre, pour se terminer en décembre ; les demandes s'égaraient (*sic*) assez souvent et le fait était connu trop tard pour permettre une nouvelle demande...

En 1908, le député Bissolati réclame l'abrogation de la loi de 1859 et du règlement de 1888. « L'expérience en décidera », répond Giolitti à la séance du 27 février... Et l'expérience fut qu'en certains endroits, à Milan, par exemple, des municipalités sectaires, malgré les réclamations d'une majorité écrasante de parents catholiques, malgré l'observation minutieuse des prescriptions du règlement Rava, malgré... une loi toujours en vigueur, claire, précise, irréfutable, supprimèrent complètement l'enseignement religieux.

Luttes des catholiques. L'arrivée du fascisme au pouvoir marque leur victoire.

L'heure était grave : c'était une question de vie ou de mort pour l'enseignement religieux ; les catholiques italiens le comprirent et la lutte commença.

Dans chaque commune, les pères de famille, groupés ensemble, exigèrent le respect de leurs droits. Victorieux ou vaincus, qu'importe : graduellement, l'opinion publique s'intéressait au mouvement et se sentait attirée par la crânerie et la constance des catholiques.

Le Parti Populaire italien prend bientôt la tête du mouvement et inscrit l'enseignement religieux au nombre de ses principales revendications.

L'Union Populaire et l'Association des Femmes catholiques d'Italie envoient des masses de pétitions ; le député Mauri, en 1913, réclame solennellement l'enseignement religieux à Montecitorio...

Le secrétariat « Pro Schola » est constitué à son tour par l'Association d'action catholique italienne et se joint à la lutte : manifestations nationales, organisations locales même dans les plus petits centres et unité de commandement effective, envahissement des mairies ou des écoles comme dans la province de Novara...

... Et vient enfin la fameuse circulaire d'octobre : le ministre de l'Instruction publique, M. Anile, supprime toutes les difficultés bureaucratiques de la loi Rava et annonce des règlements plus larges et plus libéraux.

Mais les catholiques italiens veulent la victoire complète. Aussi l'Association des Magistrats et la « Nicolo Timasseo » réclament-ils dans leur XIIe congrès l'abrogation de la loi Rava et l'observation de la loi de 1859. Une agitation sérieuse est menée à ce sujet dans le corps enseignant lui-même.

Parallèlement à cette action, le Conseil national du Parti Populaire, dans son ordre du jour du 24 octobre, demande à son tour la suppression des règlements liberticides : « Il faut tenir compte de l'opinion de la majorité des familles italiennes favorables à l'enseignement religieux comme base de l'éducation morale de la jeunesse. »

Le Parti fasciste arrive au pouvoir et donne la reprise qui affirme la victoire totale :

« Je veux faire de l'enseignement religieux le fondement principal de l'éducation publique et de toute la restauration morale de l'esprit italien ! »

Honneur aux catholiques italiens qui ont su ainsi grouper leurs forces et sauver leur liberté !

Honneur aussi au Parti fasciste et à l'homme qui a su remettre Dieu à sa place non seulement dans la vie politique mais dans la vie intellectuelle du pays !

Après la victoire fasciste.

Premiers actes et déclarations.

Sur l'ordre du ministre de l'Instruction publique, une circulaire est d'abord envoyée aux maires de toutes les communes d'Italie :

« Au cours des dernières années, dans de nombreuses écoles du royaume, le crucifix et le portrait du roi ont été enlevés. C'est là une violation formelle des règlements, c'est aussi et surtout une offense à la religion dominante du peuple et à l'unité de la nation... En conséquence, toutes les administrations communales sont formellement invitées à restituer aux écoliers qui en sont actuellement privés ces deux emblèmes sacrés de la foi et du sentiment national. »

Le 18 novembre, M. Gentile prononce son premier discours au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il affirme énergiquement la liberté d'enseignement, condamne le monopole d'Etat et reconnaît la nécessité absolue de l'école privée, incarnation de l'esprit national au même titre que l'école d'Etat, sa fonction éducative et la nécessité d'assurer l'accroissement de l'enseignement libre.

« L'école publique ou privée, continue-t-il, après l'acquisition de toutes ses conditions vitales, ne vivra cependant que si elle tire des forces spirituelles dont elle est le creuset les principes même de son développement. Les lois et les règlements ne créent pas l'école. L'école doit avoir conscience de sa propre finalité, les maîtres doivent se rendre compte de cette finalité, et le problème de leur formation est un des problèmes qui nous semblent les plus importants à l'heure actuelle. Nous ne pouvons résoudre ce problème, mais nous devons en rendre possible la solution comme l'épanouissement naturel d'un mouvement spontané de la civilisation nationale. D'ailleurs, cette civilisation n'a jamais été plus sensible qu'aujourd'hui aux besoins supérieurs de l'esprit non seulement esthétiques et abstraitement intellectuels, mais religieux et moraux.

« Enfin, une école sans un « contenu » moral religieux est une absurdité. L'école n'est pas forme ou instrument d'élévation spirituelle, elle est précisément cette élévation, elle est formation d'hommes, formation de consciences... »

Le 27 décembre, communiqué de l'agence Stefani :

« Les renseignements publiés par certains journaux au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles primaires sont exacts. Le ministre de l'Instruction publique, M. Gentile — suivant ses idées connues et manifestées, défendues dans des congrès d'enseignement et dans ses nombreuses publications, — entend apporter une réforme radicale aux règles actuellement en vigueur : l'enseignement religieux va devenir le principe fondamental de l'enseignement public et de toute la restauration morale de l'âme italienne. »

Ce communiqué confirmait et concrétisait officiellement la conversation récente de Mussolini avec le député du Parti Populaire de Gasperi.

Les idées du ministre de l'Instruction publique. « J'estime indispensable l'enseignement religieux catholique. »

Le 4 janvier, interview Gentile à la *Tribuna*, commentant le communiqué Stefani :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, affirme-t-il, que datent mes idées à ce sujet, mais en 1907 je les avais déjà. Rappelez-vous le congrès de l'enseignement secondaire à Naples. Parmi les principales questions à l'ordre du jour se trouvait celle de [illegible]. La discussion fut vive. [illegible] fut profond lorsque j'exposai mes idées actuelles, et je me trouvai en face de préjugés traditionnels et de motifs politiques présentement bien archaïques.

» En effet, la religion a pour l'esprit de l'enfant une valeur éducative de premier ordre. La valeur qu'a pour l'éducation d'un peuple comme le peuple [illegible] et pour la formation de l'esprit humain [illegible] la vie ne peut être [illegible].

[illegible]

dans une nation en grande majorité catholique, j'estime indispensable l'enseignement religieux catholique. Je n'hésite point d'autre part à reconnaître que de toutes les religions le catholicisme est celle qui prépare le plus et le mieux les esprits à une conception religieuse de la vie. Et cela, parce qu'avec l'universalité de son être elle donne à celui qui s'y attache l'idée des limites, de la même manière qu'un écrivain, ayant réussi à acquérir un style individuel, une langue personnelle, trouve toujours dans son vocabulaire la limite nécessaire à la discipline et à la clarté de l'expression propre. Au contraire, le protestantisme, par exemple, en laissant à l'individu la liberté de conscience la plus complète et en faisant chacun se constituer un Dieu personnel, offre beaucoup moins de force de fusion, de réduction à l'unité de l'esprit pensant.

» Beaucoup s'étonnent que moi, qui ne suis pas catholique, au moins dans le sens strict et formel du mot, j'aie de telles conceptions et que je veuille les réaliser dans le domaine scolaire. Une telle surprise, après ce que je viens de dire, n'a plus raison d'être... »

L'enseignement doit avoir pour but essentiel la « formation de l'âme ».

Et le ministre commence la mise à l'étude de la réalisation pratique de ces idées. Aussitôt la franc-maçonnerie décide d'arrêter le ministre sur « cette pente dangereuse ». Il faut éviter à tout prix l'enseignement du catéchisme dans les écoles et lui substituer un vague théisme, une religion naturelle qui plaise à tout le monde... et pratiquement n'engage personne. La franc-maçonnerie est condamnée par le fascisme, Gentile continue sa marche en avant.

Le 29 mars, nouvel interview donnée à l'*Idea Nazionale* :

« — Je voudrais, Excellence, vous poser une question sur *l'enseignement religieux* que vous voulez introduire dans les écoles primaires.

» — Bien volontiers ; c'est chose très délicate, mais j'ai déjà exprimé clairement ma pensée sur ce sujet. J'ai la ferme conviction que l'enseignement primaire ne doit pas s'adresser seulement à l'intelligence ; il faut qu'il vise tout spécialement à la formation de l'âme. Il faut chercher à former dans l'enfant l'homme futur ; et c'est pourquoi il est essentiel de cultiver chez lui les intérêts fondamentaux de la vie. *Je n'admets pas l'école neutre, laïque ; je veux ici l'enseignement religieux.* Et c'est une partie essentielle de l'enseignement primaire. Lire, écrire, compter, c'est bien, et je combattrai le chancre de l'ignorance de toutes mes forces, désireux de l'extirper complètement ; mais en somme donner aux enfants un orientement initial dans la vie est d'une importance infiniment plus grande et fondamentale. »

Le 1er avril, commentaire du journal officieux, l'*Impero* :

« Il ne s'agit plus de donner satisfaction aux sen- [illegible] de la population, en dotant de nouveau les écoles du cru- [illegible] par suite du *laïcisme importé d'au delà des Alpes*. L[illegible] équivoque. Par toutes ces mesures, qui ne resteront pas isolées, il veut rendre l'école primaire à sa fonction [illegible] encyclopédique de l'instruction, qui prétend faire de [illegible]

[illegible]

Commentaires de l'« Osservatore Romano ».

La parole de Dieu

[illegible] à la place [illegible] la première ».

[illegible] tance, non seulement parce qu'elles [illegible] les avec déférence et satisfaction, mais parce que les propos du ministre de l'Instruction publique [illegible]

» Ainsi la religion rentre à l'école avec pleine [illegible] et des dangers et périls résultant de sa méconnaissance. [illegible] rendre cette justice au ministre et ils la rendent avec gratitude, même si son [illegible] il est, non d'un point de vue philosophique et [illegible] « l'éducation d'un peuple comme le peuple [illegible] » naissance profonde de la religion de son soi et [illegible] raison, et non auparavant, alors que ses facultés n'avaient pas encore acquis leur entier développement. [illegible] taires pour en user avec conscience : « L'enfant [illegible]

[illegible] parmi les matières obligatoires d'enseignement, on [illegible] durant l'horaire scolaire, elle était admise avec la [illegible]

» Nous saluons cette première démarche comme [illegible]

[illegible]

F. L. [illegible]

Y. D. L. R. — A l'occasion de notre [illegible] article sur le « Fascisme et la Franc-Maçonnerie » [illegible]

[illegible]

Don Sturzo
et le Parti Populaire italien

UN CRÉPUSCULE

[illegible] Correspondant [illegible]

[illegible] naux italiens au matin du 11 juillet dernier. [illegible]

[illegible] par le D. C.; [illegible] — D. C., t. 2, 59 [illegible] du Corriere della Sera [illegible] Ibid., col. 418 [illegible] accordé à Pie X par le P. P. I., [illegible]

...u Conseil national de ce parti, dans laquelle s'était ...ssé l'événement. Enfin des commentaires sui...aient... Les journaux de gauche, libéraux, démo...rates, radicaux, républicains même, exprimaient ...us, des regrets plus ou moins vivaces : malgré le ...aractère traditionnel de cette presse, formellement ...nticléricale à certaines heures, on eût dit qu'elle con...idérait presque comme un malheur national que ce ...rêtre, qui était loin d'être un rebelle à l'Eglise, dis...arût de la scène politique. Bien différente était la ...ote que donnaient les journaux de l'autre bord : ...'ils n'avouaient pas tous une joie sans mélange, ...omme la presse fasciste, du moins pouvait-on sentir, ...travers les lignes, comme un grand soupir de satis...ction.

L'éclipse de l'abbé Sturzo méritait-elle d'exciter des ...ntiments si contradictoires? A-t-il été, pour son ...ays et pour son parti — qui passait naguère pour ...re le plus agissant, sinon le plus puissant des ...artis d'inspiration catholique dans le monde, — ...n chef néfaste ou bienfaisant?

On ne peut répondre à cette question sans analyser ...ne œuvre qui se confond avec l'œuvre même du ...arti Populaire Italien, pendant quatre ans et demi.

La carrière et l'œuvre de Don Sturzo.

L'initiation sociale de Sturzo à l'école de Murri.

L'abbé Sturzo est tombé victime d'erreurs dont ...avait la responsabilité, et aussi de fautes dont il ...ait innocent.

Rappelons tout d'abord ses mérites réels. Il en ...ait, et de très grands. Prêtre irréprochable, il pos...de une culture supérieure à celle de la moyenne du ...ergé italien, du clergé sicilien surtout. L'abbé ...urzo dut son initiation aux problèmes politiques et ...ciaux de la vie moderne, à un homme dont le rôle ...t indéniable dans le mouvement qui a amené les ...asses catholiques organisées d'Italie à sortir de l'état ...minorité politique où elles avaient vécu jusque-là, ...ur se révéler comme une force avec laquelle les ...eilles classes libérales, qui monopolisaient le pou...ir en Italie, ont été obligées de compter. Cet homme ...ait Romolo Murri (1).

Le petit prêtre sicilien sortait à peine du séminaire romain lorsque Romolo Murri, alors bien loin du chemin de l'apostasie, ralliait autour de sa *Cultura sociale* les éléments qui semblaient les plus décidés à le suivre sur le chemin d'une réadaptation de la culture ecclésiastique à la pratique de l'apostolat social. Tous ceux qui le suivaient n'étaient pas des convaincus. Beaucoup de snobisme entrait dans ce qu'on a appelé plus tard le *murrisme*. Don Sturzo faisait partie du groupe.

Se détachant du radicalisme murrien, Sturzo entre dans le mouvement social de l'« Œuvre des Congrès ».

Il s'en détacha le jour où l'autorité religieuse, qui ne cessa jamais d'encourager les efforts pour l'élaboration des doctrines sociales inspirées par l'Evangile, déclara inadmissible la confusion qu'on voulait établir entre elles et les prétentions d'un modernisme philosophique, théologique et moral. Ainsi, pendant que son ami Murri évoluait vers le radicalisme italien à tendances individualistes, don Sturzo, délaissant le champ des études, se consacrait à l'action.

Cependant, et plusieurs années avant la manifestation du catholicisme social ou démocratie « murrienne », l'Italie avait vu croître et s'affirmer avec éclat une conception et un courant bien plus purs, bien plus solides et bien plus féconds en hommes et en institutions. C'était le courant qui inspira tout ce vaste mouvement d'action dont l'Œuvre des Congrès fut le centre et qui eut pour interprètes des organes comme l'*Osservatore Cattolico* de Milan (1). C'est là que, pendant trente ans, s'éleva et se forma, dans une unité presque absolue de tendances, la génération qui devait fournir les premiers législateurs et les premiers gouvernants ouvertement catholiques au pays de Dante et de Manzoni.

Bien que Murri et les Murriens aient professé presque ouvertement, au début, quelque mépris pour ce mouvement de l'*Opera dei Congressi* auquel ils finirent par adhérer plus tard, c'est à lui que les catholiques italiens doivent la merveilleuse floraison des associations de toute nature — syndicats professionnels, coopératives de consommation, de production, de crédit, mutualités, etc., — dans lesquels les foules des travailleurs chrétiens des villes et des champs de la Péninsule s'organisèrent sur le plan national, prêts à fournir, à l'heure venue, les moyens et les contingents pour sauver leur patrie (2).

...anzano, *Journal du Peuple*) ; — *Ibid.*, col. 408 : La ...litique de « réconciliation » du Saint-Siège et la poli...que du P. P. I. (L. V., *Peuple*) ; — *Ibid.*, col. 1164 : ...a représentation au Ier Congrès démocratique interna...onal (Paris, 4-11. 12. 21) ; — *Ibid.*, col. 1589-1590 : ...angers d'une politique des « Populaires » pratiquée en ...rance ; — t. 8, col. 715 : Les « populaires » italiens ...n ordres des Jésuites, d'après Charny (R. P. Yves de la ...rière, *Etudes*) ; — *Ibid.*, col. 1027-1029 : Jugement de ...n Sturzo sur le fascisme ; — *Ibid.*, col. 1036-1037 : ...lations avec le fascisme, qui mina son autorité (Mar...ie Vaussard, *Revue cath. des idées et des faits*) ; — ...8, col. 708-709 : Le Saint-Siège et le P. P. I. : règle ...conduite à tenir par les évêques et le clergé d'Italie ...-à-vis de ce groupement (Lettre card. Gasparri, ...10. 22). (Note de la D. C.)

(1) Sur Romolo Murri, voir *Questions Actuelles*, t. 91, ...343-344 : L'évolution du sentiment religieux (réponse ...une enquête du *Mercure de France* sur la question reli...euse) ; — *Ibid.*, t. 102, p. 187 : Son excommunication ...r le Saint-Office ; — *Ibid.*, t. 103, p. 235 : Liste de ...titres de ses ouvrages mis à l'Index. — *Chronique de ...Presse* [*Ch. P.*], 1908, p. 55 : Lettre du card. Richelmy, ...chev. Turin (4. 12. 1907), mettant en garde les fidèles ...ntre les « fauteurs de la pseudo-démocratie », et notam...ent Romolo Murri ; — *Ch. P.*, 1911, p. 584 : Son moder...sme dénoncé dès 1901 par Mgr Benigni ; — *Ch. P.*, ...09, p. 193 : D'après Paul Sabatier, l'Encyclique *Pascendi* ...aurait toute dirigée contre Murri (A. Dossat, ...ue Augustinienne) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 336-339 ; ...11, p. 4, 1912, p. 120 : Lamentable attitude de l'apostat ...venu député anticlérical (Abbé Vidal, *Revue du Clergé*

français ; Franc, *Croix* ; *Agence internationale Roma* ; — *Ch. P.*, 1912, p. 89 : Sur sa condamnation par Pie X (Dubarry, *Compendium des idées*) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 161-163 : Bilan du modernisme dressé par un protestant libéral (Gaston Bost, *Foi et Vie*) ; — *Ch. P.*, 1910, pp. 511-543 : Démocratie et syndicalisme (*Mouvement socialiste*) ; — *Ch. P.*, 1906, p. 176, et 1908, p. 21 : Appréciations sur le *Bulletin de la Semaine* ; — *Documentation Catholique*, t. 6, p. 225 : Son action parmi les démocrates chrétiens italiens ; — *Ibid.*, t. 6, pp. 346-347 : Rôle dans la presse politique catholique en Italie : après avoir semblé suivre les directions du Saint-Siège, il sombre dans l'apostasie. (Note de la D. C.)

(1) L'histoire de ce mouvement a été brillamment racontée par M. Ernesto Vercesi, dans *Il Movimento cattolico in Italia*. (Soc. An. Editrice *La Voce*, Firenze, 1923.) (Sauf indication contraire, les notes sont de l'auteur.) — Cf. également *D. C.*, t. 8, pp. 345-349. (Note de la D. C.)

(2) Voici une statistique, partielle, de ces organisations. A la fin de 1920, elles étaient groupées en trois confédérations :

La Fédération de la mutualité et des assurances sociales ;

La Confédération italienne des travailleurs groupant 1 200 000 syndiqués, dont 800 000 dans l'agriculture et 400 000 dans le commerce, l'industrie et les services publics ;

La Confédération coopérative, qui réunissait les banques

Sturzo maire de Caltagirone : il fixe sa pensée sur la renaissance de la vie communale.

A ce travail d'organisation des masses don Sturzo, rentré de Rome dans son île aux premiers symptômes de la débâcle murrienne, contribua pour sa part. Dès 1901, il s'était occupé de fonder, dans sa ville de Caltagirone, une coopérative de travail pour une branche d'industrie locale, l'industrie du liège. Et il importa là-bas, en même temps, ce type spécial de coopérative agricole, baptisé les « *Affittanze collettive*, les fermages collectifs », qui, sous la direction de quelques prêtres d'élite, avait en Lombardie parfaitement réussi. Récompense méritée, ses concitoyens l'élurent *pro-sindaco* (maire) de sa ville.

Ces fonctions lui permirent de s'essayer dans une série de tentatives de municipalisation, qui toutes ne furent pas heureuses ; elles lui offrirent en même temps l'occasion d'entrer (et d'y occuper une place dirigeante) dans une organisation nationale, l'Association des Communes italiennes, ouverte aux représentants des municipalités de tous les partis, et qui avait pour programme la défense des autonomies municipales contre les empiétements du pouvoir central. Il y trouva l'occasion de fixer sa pensée sur ce qui devait être, plus tard, l'un des points essentiels du programme du Parti Populaire Italien, la renaissance de la vie communale.

Malgré une santé chancelante, il sut tenir tête à une coalition d'adversaires qui ne lui épargna pas les attaques, ce qui ne l'empêcha pas de rester maire pendant toute la guerre. Aucun autre maire italien ne réussit comme lui à arracher à l'administration centrale de l'Etat les concessions qui lui étaient indispensables pour le gouvernement de sa commune. Très fréquemment il se rendait de Sicile à Rome, où les bureaux récalcitrants finissaient par céder toujours à ses efforts tenaces. Ce fut pendant ce temps-là qu'il acquit, sur les questions administratives et le mécanisme gouvernemental, une compétence qui devait lui être fort utile plus tard.

Pendant la guerre : le « Consortium d'Emigration et de Travail ».

Entre un voyage et l'autre, pendant la guerre, il avait pu, en attendant mieux, jeter les bases, à Rome même, d'une organisation nationale d'assistance pour les émigrés, le *Consorzio emigrazione e lavoro* (Consortium d'émigration et travail), dont le but était d'assurer aux émigrés des conditions de vie convenables, par la conclusion de contrats collectifs de travail avec les pays qui avaient besoin de la main-d'œuvre italienne. C'était une forme d'assistance qui devait devenir, peu après, la tâche du *Commissariat général d'émigration*, organisme singulier, devenu l'arbitre officiel du sort de l'émigration italienne à l'étranger.

Telle était, avant l'armistice, l'activité de don Luigi Sturzo.

Après la guerre : Don Sturzo a-t-il créé de toutes pièces le Parti Populaire ?

L'armistice le trouva dans un état d'esprit qui était commun à la plupart des dirigeants des organisations catholiques italiennes. Il eut sur eux la supériorité d'en tirer une conclusion pratique et de la réaliser. Cette conclusion fut la création du « Parti Populaire Italien ».

Il faut s'entendre sur ce mot de « création ». On a dit que l'abbé Sturzo avait tiré du néant toute la superbe organisation qui, aux élections politiques générales de novembre 1919 — les premières après la guerre, — donna la magnifique moisson de 100 députés « populaires » à la Chambre italienne. Ce n'est pas exact. L'abbé Sturzo ne créa pas de toutes pièces les forces qui purent s'affirmer de la sorte. Ces forces, nous l'avons dit, préexistaient. Elles étaient constituées par tout ce réseau d'organisations catholiques sociales qui, fondées avant 1914, purent seules, pendant le conflit européen, opposer une digue au développement du mouvement socialiste et syndicaliste rouge en Italie. Seules encore, elles s'opposèrent au torrent révolutionnaire formé à l'armistice par ces multitudes de combattants sortis des tranchées avec l'exaspération et le dégoût d'une guerre conçue et réalisée, en Italie, non pas comme la défense de la civilisation violée par le militarisme allemand, mais comme une entreprise nationaliste, inspirée par la doctrine de « l'égoïsme sacré », dirigée vers des buts d'accroissement territorial, sans idéal et sans beauté pour la masse appelée à se battre. C'est un fait : contre les meneurs et les organisateurs rouges, qui exploitaient ces dispositions de la foule et les utilisaient pour leurs buts dévastateurs, seules, les organisations syndicales inspirées par les idées chrétiennes sociales, restées solides et agissantes, déployèrent un effort d'activité substantiellement conservateur : leurs contingents, leurs cadres, restaient, en novembre 1919, ce qu'ils étaient quatre ans auparavant.

Le P. P. I. est né du transfert des organisations catholiques existantes du terrain confessionnel sur le terrain politique.

Mais une vérité était évidente : la résistance que ces organisations opposaient à la marée montante aurait été assurément stérile si elles n'avaient pu faire sentir leur poids à l'Etat lui-même, c'est-à-dire si elles avaient dû continuer, comme avant la guerre, à pratiquer l'abstention sur le terrain de l'action politique et parlementaire.

Ce n'est pas, à vrai dire, qu'avant la guerre les masses catholiques organisées n'aient eu absolument aucune part dans la formation et le fonctionnement des institutions parlementaires d'Italie. Leur concours avait été même sollicité, d'une façon presque ouverte, dans les élections de 1913, les premières qui furent faites sur la base du suffrage universel, accordé par M. Giolitti au peuple italien comme un correctif à l'impérialisme naissant, lors de la guerre dispendieuse de Libye. Pour éviter que le suffrage universel n'amenât à la Chambre une majorité de socialistes, M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, avait traité avec le Vatican et obtenu de lui que la règle du *non expedit* (faisant aux catholiques un devoir de l'abstention sur le terrain électoral) fût discrètement abolie pour le salut du pays (1). Mais si les masses

---

de crédit populaire et les coopératives de production et de consommation ;

7 Fédérations adhéraient à la Confédération :

La Fédération des caisses de crédit rural, avec 57 unions régionales et 2 253 caisses locales ;

La Fédération des caisses de crédit rural, avec 57 unions, 64 consortiums régionaux et 3 066 succursales ;

L'Union des coopératives ouvrières de production, forte de 27 groupements provinciaux et de 614 sociétés locales ;

Le Consortium de coopératives de pêcheurs, avec 40 sections ;

La Fédération nationale des unions agricoles, qui représentait 69 unions provinciales et 800 sociétés locales ;

La Fédération bancaire, qui réunissait 60 banques ;

Enfin deux sociétés : le Consortium national d'approvisionnement pour les coopératives de consommation, et la Banque du Travail et de la Coopération, complétaient l'organisation, qui groupait ainsi 6 632 associations.

---

(1) Sur le *non expedit* et son abolition, cf. Q. … t. 44, pp. 90-91 : Note de M. Visconti-Venosta (Ne…

catholiques organisées se virent ainsi libérées d'une défense qui leur pesait terriblement, la valeur de cette libération avait été singulièrement réduite par la conclusion d'un accord qui restera célèbre dans l'histoire des combinaisons électorales italiennes. C'est le fameux accord Gentiloni (du nom du président de l'organisation catholique officielle) (1). Il crut pouvoir concéder au gouvernement de limiter à la conquête d'une vingtaine de circonscriptions cette première tentative électorale des catholiques, — qu'on invitait à donner ailleurs leurs voix aux candidats des partis qui monopolisaient le pouvoir depuis cinquante ans.

Ce pacte humiliant, qui, connu trop tard, avait donné à M. Giolitti, en 1913, une majorité solide de 230 députés constitutionnels, n'était plus applicable dans les conditions nouvelles déterminées par la guerre. Personne n'aurait osé, en 1919, engager ces masses de paysans et d'ouvriers, restés fidèles et disciplinés dans leurs organisations chrétiennes, à voter pour les candidats de cette bourgeoisie « libérale », responsable des conséquences désastreuses d'une guerre conçue, dirigée, menée comme ces hommes avaient conçu, dirigé, mené la guerre d'Italie.

Ces masses auraient certainement abandonné les chefs qui auraient encore exigé d'elles un sacrifice égal à celui de 1913, en faveur d'une classe politique discréditée et déchirée bien plus qu'elle ne l'était six ans auparavant. Une nécessité supérieure apparaissait ainsi aux responsables : celle de valoriser la force des organisations chrétiennes sur le terrain parlementaire, d'une façon autonome et indépendante.

Mais il y avait une difficulté. On ne pouvait pas songer à constituer une représentation catholique au Parlement sans soulever les récriminations des catholiques d'autres tendances, aussi bien de ceux qui croyaient encore à la vertu de l'abstention que de ceux qui gardaient quelque tendresse à leurs alliés anciens, aux libéraux conservateurs surtout. D'autre part, ce Parlement, dans lequel les élus des organisations sociales-catholiques aspiraient à entrer, était là, tout près du Vatican. Et le Vatican aurait-il pu permettre à des députés étiquetés comme catholiques de discourir et de légiférer à Rome, compromettant peut-être dans la bataille sa dignité et son autorité ?

Ces considérations élémentaires avaient été formulées plus d'une fois dans le passé. Elles ne pouvaient plus empêcher, dans les circonstances nouvelles, la solution du problème. Et la solution ne parut nullement difficile à accepter. Pour valoriser sans danger dans le domaine politique les forces organisées des catholiques militants d'Italie, il fallait leur offrir un terrain autre que celui sur lequel elles avaient évolué jusque-là. Le mérite de don Sturzo, qui, entre temps, était devenu secrétaire du Comité de direction générale des associations catholiques italiennes — *la Giunta direttiva dell'azione cattolica*, — fut de pousser ses collègues à faire le pas décisif, en se transférant du terrain confessionnel sur un terrain nouveau où les organisations catholiques sociales d'Italie vinrent constituer le Parti Populaire Italien.

A quel fint le succès du parti nouveau ?

Nous avons raconté ici même, en détail, au moment de son premier succès (10 décembre 1919), les origines du Parti Populaire Italien, dont l'abbé Sturzo devait être le premier secrétaire général. Nous n'y reviendrons pas. A la distance de quatre ans, en relisant ces lignes dictées au milieu des espoirs que le nouveau groupement politique avait suscités, il n'est pas possible de se défendre d'un sentiment de regret profond. Un écrivain libéral, M. Antonio Scarfoglio, directeur du *Mattino* de Naples, a pu écrire récemment que, de même qu'en septembre 1922 toute l'Italie pouvait passer pour « fasciste », de même, vers le milieu de 1919, elle était toute plus ou moins « populaire ». Sous sa forme légèrement paradoxale, cette affirmation de l'écrivain méridional reste vraie.

Le dégoût, les désillusions, les déceptions apportées par la guerre ; la révolte contre les vieilles classes politiques dominantes, dont la dernière faute avait été de pratiquer une politique de guerre myope et sans grandeur ; la menace d'un bolchevisme se déchaînant comme une réaction contre l'égoïsme des gouvernants et de leurs associés : tout cela, agissant sur la masse amorphe, en marge des vieux partis, constituait un facteur de succès pour un parti nouveau, portant, dans sa doctrine et dans ses idées, la promesse d'un retour à ces principes d'idéalisme supérieur, de fraternité et de justice, essentiels au christianisme, et dont la violation — tout le monde le sentait — avait provoqué l'anarchie actuelle. Ce parti se différenciait aussi bien des vieilles coteries libérales que du vieux « cléricalisme » antiunitaire et étroitement conservateur ; et il avait dans son programme toute une série de réformes qui, seules, pouvaient briser l'élan de la révolution en marche. Ses tendances, ses aspirations, ses buts, étaient en somme les tendances, les aspirations, les buts du plus grand nombre, je veux dire des éléments composant cette masse qui, par ses mouvements soudains, en se portant à gauche ou à droite, détermine, aux tournants de l'histoire, l'avenir d'un pays. C'est dans ce sens que la phrase de M. Scarfoglio est vraie.

Les causes de la chute du leader sicilien. Le P. P. I. s'éclipse devant le fascisme.

Don Sturzo donne au P. P. I. la physionomie d'un parti personnel et clérical.

Une erreur initiale devait nuire au succès des premiers jours. Expliquons-la nettement. Nous avons dit que l'un des attraits du nouveau parti était sa physionomie différente, on pourrait même dire en contraste avec le vieux cléricalisme, qui, malgré certains mérites, n'avait jamais pu conquérir les sympathies de la foule. L'annonce qu'à la nouvelle formation politique le Vatican restait complètement étranger (ce qui ne s'était pas produit avec la forme précédente de l'organisation des catholiques italiens) et que les meilleurs éléments de l'ancienne organisation passaient dans la nouvelle, contribua puissamment à accroître le nombre des adhérents au nouveau parti. Mais voilà que, dès le premier mois, quand commença l'action du parti, on apprit qu'à côté de son comité de direction, entièrement composé de laïques, un prêtre en avait été nommé secrétaire politique. Tous les partis en Italie possèdent des « secrétaires politiques », agents d'exécution ou de coordination des éléments directeurs, mais jamais ce secrétaire n'est le directeur unique, le dictateur, comme il apparut que don Sturzo l'était du Parti Populaire Italien.

Les adversaires intéressés du parti : libéraux, radicaux, anticléricaux professionnels de toutes nuances, ne se firent pas faute de mettre dans toute sa lumière cette caractéristique d'une organisation dont le développement rapide les menaçait. Si ce parti — qui s'était avancé sur la scène politique italienne comme tout à fait différent de l'ancien cléricalisme — avait à sa tête un prêtre, un bon prêtre, quelle pouvait être la valeur de sa profession d'indépendance à l'égard

---

York Herald) ; — *D. C.*, t. 6, p. 346 ; t. 7, col. 396, 357-8. (Note de la *D. C.*)

(1) En voir les lignes principales : *D. C.*, t. 7, col. 396.

du Vatican ? Le parti n'était-il pas lié lui-même par les liens de la discipline qui soumettait son secrétaire à la hiérarchie ecclésiastique ? Et encore, entre l'ancienne organisation officielle cléricale, dont les chefs étaient des laïques désignés par le Saint-Siège, et la nouvelle, dont le maître véritable était un prêtre, y avait-il vraiment une grande différence ? Tel fut le *leitmotiv* employé pour la campagne que les adversaires du Parti Populaire Italien déclenchèrent contre lui dès ses premiers pas.

La vérité sur le secrétaire général du P. P. I.

Il est impossible à l'historien objectif de ne pas reconnaître ici que l'abbé Sturzo a eu le tort de fournir à cette campagne des arguments en s'attribuant effectivement, dès le début, un véritable rôle dictatorial. Par l'excès même de son zèle, il lui est arrivé, sans le vouloir peut-être, de donner à un parti où les hommes capables de jouer un rôle de dirigeants ne manquaient pas la physionomie d'un parti personnel, du parti de l'abbé Sturzo.

Tout le monde sait combien le caractère personnel nuit à une organisation politique : le Parti Populaire en a souffert considérablement. Par sa présence d'abord, puis par son activité débordante, don Sturzo a pu faire croire que ce parti n'était dirigé par un prêtre que parce que le Vatican le voulait, et qu'avant de défendre les intérêts généraux de l'Italie, avant de se préoccuper de la réalisation de son programme d'ordre, d'harmonie et de progrès social, il avait d'autres intérêts, des intérêts particuliers à défendre : les intérêts de la hiérarchie ecclésiastique et de l'Eglise, et subsidiairement les intérêts des masses soumises à l'Eglise. Je résume ici, dans une synthèse un peu brutale, les raisons plutôt grossières qui se trouvent au fond de toutes les attaques multipliées depuis trois ans, dans les journaux de toute couleur, contre le Parti Populaire.

Encore une fois, il nous est pénible de le dire, mais la vérité est celle-ci : entraîné par son tempérament de lutteur, l'abbé Sturzo, loin de reconnaître ce qui pouvait être juste dans la critique de ses adversaires, a continué jusqu'au bout, par son attitude, à leur offrir un prétexte pour intensifier leur assaut. Car on a vu l'énorme puissance que le Parti Populaire, après la première consultation électorale, a réussi à acquérir par ses 100 députés dans le Parlement ; on a vu cette puissance s'orienter et s'employer aujourd'hui dans un sens, demain dans un autre, simplement par la volonté de son secrétaire politique. Soit dans la marche du travail législatif, soit dans la formation des majorités ministérielles, soit dans le déclenchement trop fréquent, hélas ! des crises gouvernementales, à toutes les heures, pour toutes les décisions importantes d'où pouvait dépendre l'avenir du pays, l'intervention constante, opiniâtre, parfois impérieuse, de l'abbé Sturzo, immédiatement mise en relief par tous les organes libéraux et radicaux d'Italie, n'a jamais manqué. Du reste, esprit franc, ouvert, l'abbé Sturzo ne s'est jamais soucié de dissimuler aux yeux du public cette activité dirigeante, qui peut se comprendre dans un régime absolutiste, mais qui devient inadmissible dans un régime parlementaire. Par quelle aberration les 100 députés populaires italiens de la Chambre de 1919, devenus 108 dans la Chambre de 1921, par quelle naïve illusion ont-ils pu croire qu'aucune réaction n'était à craindre contre ce fait patent et constant que, pour des questions dans lesquelles la responsabilité des législateurs doit rester entière, leur inspirateur immédiat, leur conseiller, on pourrait dire même leur maître, était un homme admirable, certes, mais qui, n'ayant aucune fonction légale ni de député ni de sénateur, leur commandait néanmoins et, irresponsable, gouvernait à travers eux ? Don Sturzo a été la victime de la réaction provoquée par cette anomalie (1).

Les interventions puissantes de Sturzo auprès de la bureaucratie officielle le font dénoncer comme « intrigant ».

Il l'est aussi d'imprudences d'autre nature. En évoquant son passé, avant la fondation du Parti Populaire Italien, nous avons signalé la compétence spéciale qu'il avait acquise, par ses fonctions de maire de Caltagirone et de vice-président de la Ligue des Communes italiennes, dans la connaissance du mécanisme si compliqué de la bureaucratie de l'Etat. Cette compétence, il sut la mettre à profit lorsque la charge de secrétaire du Parti Populaire lui fut confiée. Dédaignant le calme de son bureau, on vit bientôt don Sturzo montant et descendant les escaliers de tous les ministères romains, non pour demander jamais quelque chose pour lui, toujours pour recommander une affaire ou l'autre dont l'issue importait à tel ou à tel autre groupement des électeurs de son parti. Lorsqu'on dispose de 100 voix de députés dans une Chambre, les portes des cabinets de ministres s'ouvrent facilement. Je ne crois pas qu'il lui soit arrivé souvent de faire antichambre.

C'est un avantage évidemment, mais ce peut être aussi — surtout pour un prêtre — une source inépuisable de critiques et de calomnies. Et la calomnie principale, dont l'abbé Sturzo a souffert, est venue de là. On l'a représenté, on l'a dénoncé comme un intrigant. Et le public ne s'est pas préoccupé de savoir si, par ses « intrigues », dirigées, la plupart du temps, contre la mauvaise volonté ou les petites entraves ordinaires des bureaux, le petit abbé sicilien ne visait pas avant tout à sauver une œuvre, une commune, une institution, s'il ne servait pas par là des intérêts respectables, continuant la tâche de ces « avocats des pauvres » que l'histoire de la civilisation a exaltés. Malheureusement, il y avait des cas où la simple visite du secrétaire politique à un ministre ou à un fonctionnaire subalterne ne suffisait pas à garantir, à sauver l'existence d'organismes dont le sort importait indirectement à la prospérité du parti. Il fallait alors aborder le problème de plus haut, il fallait marchander ; en échange d'un appui, d'un sauvetage se traduisant par des subventions de millions, il fallait, en promettant les voix de ses députés, engager l'indépendance même du parti. Et tôt ou tard ce devait être, à travers les racontars des adversaires, le dénigrement fatal et le scandale.

(*A suivre.*) DOMENICO RUSSO.

---

(1) « Qu'est-ce que le Parti Populaire ? », demandait M. LUIGI AMBROSINI. Et il répondait : « C'est un parti qui semble composé non pas d'un secrétaire et de 100 députés, mais d'un député et de 100 secrétaires. » (*La Stampa*, de Turin, 12 avril 1920.)

Imp PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant :* A. FAIGLE.